

Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

Rapport 2021

Table des matières

Message du chef des placements	3
Introduction	4
Ambition zéro émission nette et approche sur les changements climatiques	5
Appui au GIFCC et conformité	6
1. Gouvernance	7
1.1 Surveillance du Conseil	7
1.2 Rôle de la direction	8
2. Stratégie	9
2.1 Description des risques liés aux changements climatiques et occasions pour les gestionnaires d'actifs	9
Catégorie d'actif et horizon temporel	11
2.2 Analyse de l'incidence des changements climatiques à l'échelle des portefeuilles	13
Analyse des émissions de carbone	13
Respect de l'objectif zéro émission nette des portefeuilles	15
2.3 Analyse de la résilience des portefeuilles aux changements climatiques	19
Description des scénarios climatiques	20
Analyse de scénarios climatiques des portefeuilles	22
3. Gestion du risque	25
3.1 Détermination et évaluation des risques liés au climat	26
Recherches et expertise dans le domaine du climat	26
Données et analyses sur le climat	26
3.2 Gestion des risques liés au climat	28
Intégration des critères ESG dans la prise de décisions de placement	28
Gérance active	28
Collaboration et engagement	29
3.3 Gestion du risque d'investissement et changements climatiques	30
4. Paramètres et objectifs	31
4.1 Paramètres climatiques	31
4.2 Activités à zéro émission nette	32
4.3 Objectifs liés au climat	33
Ce que l'avenir nous réserve	34



Message du chef des placements

Depuis le lancement de [Notre approche sur les changements climatiques](#) en 2020, l'évaluation des incidences des changements climatiques sur nos portefeuilles de placements est une priorité pour RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA)¹. Cette année, nous avons pris des mesures pour faire avancer l'intégration des changements climatiques dans nos processus de placement. En particulier, dans [Notre ambition de carboneutralité](#) nous avons présenté la manière dont nous envisageons d'atteindre l'objectif mondial de zéro émission nette d'ici 2050 au plus tard.

Dans le cadre de notre approche de gestion active, nous nous engageons à intégrer des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans nos processus de placement. Nos équipes de placement continuent d'élargir leurs connaissances des facteurs ESG, y compris dans le domaine des changements climatiques. En outre, elles s'appuient sur des données et des analyses novatrices et avancées pour améliorer la prise de décision, et dialoguent avec les émetteurs au sujet des questions ESG les plus importantes.

Le présent document est notre deuxième rapport GIFCC. Son objectif est de fournir des précisions sur la façon dont nous luttons contre les changements climatiques dans le cadre de notre gouvernance, de notre stratégie et de nos processus de gestion du risque. Nous présentons aussi les paramètres que nous avons choisis pour mesurer et surveiller les effets des changements climatiques à l'échelle des portefeuilles et des catégories d'actifs. À des fins de transparence, nous nous engageons à maintenir une communication régulière.

RBC GMA souscrit à l'objectif mondial de zéro émission nette d'ici 2050. Notre ambition de carboneutralité explique la façon dont nous envisageons d'atteindre cet objectif. En particulier, nous attendons des émetteurs dans lesquels nous investissons qu'ils s'engagent en faveur d'un objectif zéro émission nette, et nous comptons dialoguer avec ceux qui ne répondraient pas à nos attentes à cet égard. La transition vers une économie zéro émission nette exige une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur une base absolue dans tous les secteurs, y compris nos

secteurs de l'énergie, des transports, de la fabrication, de la construction et de l'alimentation. Le concept de « transition juste » est important, car il exprime le besoin de créer une passerelle entre notre situation actuelle et un avenir durable dans lequel la prospérité économique sera mieux distribuée. Cette transition doit être menée de manière réfléchie, en tenant compte d'aspects tels que la sécurité et la résilience énergétiques, l'emploi et le renouvellement des compétences, la transformation et la revitalisation des collectivités, et la réduction de la pauvreté et l'égalité.

Le changement climatique est un risque systémique qui a des incidences complexes et variées sur l'économie, les marchés et la société. Pour comprendre ces incidences et agir en conséquence, nous avons besoin d'une connaissance et d'une compréhension approfondie des changements climatiques, de données et d'analyses avancées permettant d'évaluer les répercussions financières, et de paramètres pour surveiller et ajuster notre approche d'investissement au besoin. En 2022, RBC GMA compte maintenir la transparence de sa communication sur les effets des changements climatiques. Elle continuera aussi de tenir compte des changements climatiques dans son approche d'investissement, de s'appuyer sur la gestion active, et de collaborer avec les investisseurs afin d'avancer vers l'objectif mondial de zéro émission nette d'ici 2050 au plus tard. Nous croyons que cette approche cadre avec notre devoir fiduciaire, et qu'elle renforcera notre capacité à offrir un rendement à long terme à nos clients.

« Les changements climatiques auront un impact sur les économies, les marchés et les sociétés, présentant à la fois des risques et des occasions pour les investisseurs. Nous sommes déterminés à évaluer de façon suivie les données climatiques et les méthodes prospectives en vue d'éclairer nos processus de placement et de maximiser les rendements ajustés au risque pour nos clients. »

Daniel E. Chornous, CFA

Chef des placements, RBC Gestion mondiale d'actifs

¹Dans le présent document, l'appellation RBC GMA (nous, nos ou notre) comprend les sociétés affiliées suivantes : BlueBay Asset Management LLP (BlueBay), RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (y compris Phillips, Hager & North gestion de placements), RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited et RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui sont des filiales distinctes, mais affiliées de Banque Royale du Canada (RBC). Sauf indication contraire, le présent document tient compte de BlueBay Asset Management LLP (BlueBay). Dans ce rapport, « RBC » désigne la Banque Royale du Canada et ses filiales.

Introduction

RBC Gestion mondiale d'actifs est la division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC)². RBC GMA a des actifs sous gestion de 484,2 milliards de dollars US³ et compte environ 1 400 employés au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Nous sommes un fournisseur de services et de solutions de gestion de placements à l'échelle mondiale pour les investisseurs institutionnels, la clientèle fortunée et les particuliers. Nous offrons des comptes distincts, des fonds en gestion commune, des fonds communs de placement, des fonds de couverture, des fonds négociés en bourse (FNB) et des stratégies de placement spécialisées. Présentes dans différents marchés de capitaux et catégories d'actif, nos équipes expérimentées gèrent des stratégies de placement traditionnelles aussi bien que novatrices. Nos solutions de placement couvrent une vaste gamme de catégories d'actifs comme les actions, les titres à revenu fixe et les biens immobiliers, et investissent à l'échelle mondiale dans des sociétés et des émetteurs souverains des pays développés et des marchés émergents.

[Notre approche sur les changements climatiques](#) repose sur la conviction fondamentale que la prise en compte de facteurs ESG dans notre approche d'investissement peut améliorer les rendements ajustés au risque sur un horizon à long terme. Les changements climatiques comptent parmi ces facteurs. En vertu de cette conviction, nous intégrons des considérations importantes en matière de changement climatique dans notre processus décisionnel et exerçons notre influence en tant qu'investisseurs actifs pour aborder ce sujet avec les émetteurs dans lesquels nous investissons. Nous prenons des décisions d'investissement à la lumière d'un processus d'analyse et de contrôle diligent approfondi, et nous nous appuyons sur la gérance active pour inciter les sociétés à tenir compte des effets des changements climatiques sur leurs activités et leurs opérations, et, le cas échéant, mettre en œuvre des stratégies visant à atténuer les changements climatiques et s'y adapter.

L'année 2021 a été une année charnière pour la science du climat et l'action gouvernementale en matière de lutte contre les changements climatiques. En août 2021, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié son sixième rapport d'évaluation sur l'état du changement climatique⁴, dont les conclusions ont été validées par les organismes scientifiques de tous les pays membres des Nations Unies. Le consensus est clair parmi les experts du climat : le changement climatique résulte des activités humaines, et la température moyenne mondiale continuera d'augmenter dans tous les scénarios d'émissions. Le réchauffement pourrait même dépasser 1,5 °C d'ici le début des années 2030. Le GIEC indique également qu'il est encore temps de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'éviter les pires incidences matérielles du changement climatique, à condition de passer à zéro émission nette d'ici 2050 au plus tard. Il sera cependant nécessaire de transformer de fond en comble les filières de l'énergie, de l'alimentation, des transports et des infrastructures.

Quelques mois après la publication du rapport du GIEC, les gouvernements du monde entier se sont réunis pour la conférence annuelle Nations Unies sur les changements climatiques (COP26). Avant la COP26, les pays signataires de l'Accord de Paris ont annoncé la mise à jour de leurs engagements climatiques, pour la première fois depuis la signature de l'Accord de Paris en 2015. La COP26 a également été marquée par les engagements des pays en faveur de la réduction des émissions de méthane, de l'arrêt de la déforestation et de l'élimination des subventions aux combustibles fossiles. À l'avenir, il sera important que les gouvernements concrétisent les engagements de leurs pays, en déployant des plans de transition sectoriels et des politiques publiques efficaces. La COP26 a clairement tracé la voie à suivre par les gouvernements pour lutter contre les changements climatiques : atteindre un bilan de zéro émission nette d'ici 2050 au plus tard. La vitesse, le moyen et le chemin à emprunter, eux, sont moins évidents.

Avant la COP26, plus de 450 institutions financières ont rejoint l'alliance financière zéro émission nette de Glasgow. Dans le cadre de cette initiative, RBC s'est jointe à l'alliance bancaire zéro émission nette. Cette initiative sectorielle mondiale vise à accélérer et à soutenir les efforts de lutte contre les changements climatiques, et à favoriser des progrès notables en vue d'atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. En tant que signataire de l'alliance bancaire zéro émission nette, RBC s'est engagée à atteindre zéro émission nette dans son portefeuille de prêts, et à travailler en collaboration pour soutenir la transition des banques et des clients vers l'objectif zéro émission nette. Visitez [l'Espace climat RBC](#) pour en savoir plus.

POINTS SAILLANTS

PLUS DE 429 G\$ US
d'actifs sous gestion (ASG)

 **TOUTES NOS ÉQUIPES DES PLACEMENTS**
intègrent les critères ESG

Tableau de bord trimestriel des changements climatiques pour plus de **100 FONDS DE BASE**

Plus de **1 650** 
dialogues sur les enjeux ESG en 2021*

OPÉRATIONS À ZÉRO ÉMISSION NETTE
pour la 4^e année consécutive** 

 Signataires de **CLIMATE ACTION 100+**
et **D'ENGAGEMENT CLIMATIQUE CANADA**

*Ce chiffre peut comprendre des cas où nos équipes des placements ont communiqué plusieurs fois avec le même émetteur.
** [Rapport GIFFCC RBC](#)

²Dans ce rapport, « RBC » désigne la Banque Royale du Canada et ses filiales.

³Inclusion des actifs sous gestion de BlueBay Asset Management LLP (78 milliards de dollars US) au 31 décembre 2021.

⁴Sixième rapport d'évaluation, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 9 août 2021 ([lien](#))

Ambition de carboneutralité et approche sur les changements climatiques

RBC GMA privilégie depuis longtemps l'investissement responsable, qui inclut les enjeux des changements climatiques. En 2020, nous avons pris des mesures supplémentaires pour structurer la façon dont nous abordons le changement climatique en tant que facteur ESG, avec la publication de [Notre approche sur les changements climatiques](#), qui repose sur les trois piliers établis dans [Notre démarche en matière d'investissement responsable](#).

En 2021, RBC GMA a franchi une étape supplémentaire en publiant [Notre ambition de carboneutralité](#), qui confirme notre effort en faveur de l'objectif mondial d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050 au plus tard. Nous reconnaissons aussi la nécessité d'assurer une transition judicieuse et ordonnée vers l'élimination des émissions nettes qui favorise la prospérité économique à grande échelle. Notre engagement en faveur de l'objectif zéro émission nette repose notamment sur la transparence, au moyen d'une rigoureuse communication de l'information relative aux changements climatiques, sur notre approche d'investissement axée sur la transition à zéro émission nette, et sur les opérations à zéro émission nette.

Les convictions, les engagements et les actions de RBC GMA, qui font partie intégrante de notre ambition zéro émission nette et de notre approche sur les changements climatiques sont décrits ci-dessous⁵ :



Ambition de carboneutralité et approche sur les changements climatiques



Nos convictions

- Les changements climatiques constituent une question urgente susceptible d'avoir des répercussions sur les émetteurs ainsi que sur les économies, les marchés et la société dans lesquels ils exercent leurs activités.
- Il est essentiel d'assurer une transition judicieuse et ordonnée qui favorise la prospérité économique à grande échelle.
- Nous croyons que l'intégration des critères ESG, y compris des changements climatiques, peut améliorer les rendements ajustés au risque à long terme.
- La gérance active est l'un des moyens les plus efficaces dont nous disposons en tant qu'investisseurs pour favoriser la réduction des émissions réelles dans l'ensemble de l'économie, tout en respectant notre devoir fiduciaire envers les clients.



Nos engagements

- Nous souscrivons à l'objectif mondial de zéro émission nette en 2050 ou avant.
- Toutes nos équipes des placements prennent en compte des facteurs climatiques importants dans leur approche de placement.
- Nous analysons les occasions et les risques liés au climat au niveau des émetteurs et portefeuilles.
- Nous recourons à la gérance active pour faire progresser nos engagements en matière de changements climatiques.
- Nous collaborons avec d'autres investisseurs aux vues similaires. Nous apportons des solutions concernant les changements climatiques en fonction des besoins des clients.
- Nous sommes transparents en matière de changements climatiques.
- Nous maintenons un bilan carbone nul dans l'exercice de nos activités.



Nos interventions

- Nous utilisons un large éventail de données, notamment sur le climat, pour intégrer les facteurs climatiques importants dans notre approche de placement.
- Nous mesurons, surveillons et divulguons les émissions de carbone des sociétés faisant partie de nos actifs sous gestion et effectuons une analyse de scénarios carboneutres et climatiques.
- Nous menons des recherches sur le climat et développons nos connaissances à ce sujet sur des plateformes de placement et d'autres types de plateforme.
- Nous communiquons notre point de vue sur les changements climatiques par l'entremise de votes par procuration, selon les [Directives de RBC GMA en la matière](#), et publions nos registres de vote sur nos sites Web régionaux, conformément à la réglementation applicable.
- Nous maintenons le dialogue avec ceux pour lesquels le climat représente un risque financier majeur s'ils ne disposent pas de cible et de plan d'action.
- Nous sommes signataires de Climate Action 100+ and d'Engagement climatique Canada.
- Nous appuyons officiellement le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et publions un rapport GIFCC annuel.

⁵Voir [Notre ambition de carboneutralité](#) et [Notre approche sur les changements climatiques](#) pour plus de précisions.

Appui au GIFCC et conformité

Le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), mis sur pied par le Conseil de stabilité financière, a publié ses recommandations en 2017 et les a mises à jour en 2021. Les recommandations du GIFCC constituent un ensemble de lignes directrices visant l'information financière sur les occasions et les risques importants liés au climat.

L'amélioration de l'exhaustivité, de l'uniformité et de la comparabilité des données et des déclarations relatives aux changements climatiques est un impératif à court terme pour les institutions financières, les sociétés émettrices, les organismes de réglementation et les gouvernements. Depuis 2018, RBC GMA soutient et favorise les déclarations conformes aux recommandations du GIFCC par le biais de la gérance active. Nous avons officiellement apporté notre soutien au GIFCC en 2020, et publié notre premier [Rapport GIFCC 2020](#) de RBC GMA l'année suivante.

Le présent rapport porte sur l'année civile 2021 et constitue notre deuxième déclaration conforme aux recommandations du GIFCC⁶. Conformément aux recommandations du GIFCC

et aux précisions fournies ci-dessous, RBC GMA met en œuvre les recommandations du GIFCC de manière graduelle. De plus, le présent rapport est structuré selon le cadre d'information financière du GIFCC, présenté en figure 1. Nous sommes déterminés à nous améliorer de façon continue, et nous nous attendons à ce que l'information financière que nous publions en lien avec les recommandations du GIFCC, ainsi que nos mesures de lutte contre les changements climatiques évoluent au fil du temps.



Figure 1 : Progrès réalisés par RBC GMA par rapport au cadre de présentation de l'information financière et aux exigences du GIFCC

1	Gouvernance	Gouvernance de l'organisation en ce qui concerne les occasions et les risques liés au climat	
1.1	Surveillance effectuée par les Conseils	Décrire la surveillance des occasions et des risques liés au climat exercée par les Conseils	●
1.2	Rôle de la direction	Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des occasions et des risques liés au climat	●
2	Stratégie	Incidences réelles et potentielles des occasions et des risques liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation, s'il y a lieu	
2.1	Détermination et évaluation des risques liés au climat	Décrire les occasions et les risques liés au climat à court, à moyen et à long terme qui sont relevés par l'organisation	●
2.2	Conséquences des occasions et des risques liés au climat	Décrire les conséquences des occasions et des risques liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation	●
2.3	Résilience face aux occasions et aux risques liés au climat	Décrire les conséquences potentielles des différents scénarios, y compris une hausse de la température de 2 °C, sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation	●
3	Gestion du risque	Façon dont l'organisation relève, évalue et gère les risques liés au climat	
3.1	Identification and assessment of climate risks	Describe the organization's processes for identifying and assessing climate-related risks.	●
3.2	Management of climate risks	Décrire les processus qu'applique l'organisation pour gérer les risques liés au climat	●
3.3	Integration of climate risks	Décrire la façon dont les processus visant à relever, à évaluer et à gérer les risques liés au climat s'intègrent dans la gestion du risque globale de l'organisation	●
4	Paramètres et objectifs	Paramètres et objectifs utilisés pour évaluer et gérer les occasions et les risques liés au climat pertinents, s'il y a lieu	
4.1	Paramètres climatiques	Communiquer les paramètres employés par l'organisation pour évaluer les occasions et les risques liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion du risque	●
4.2	Émissions de GES attribuables à l'exploitation	Communiquer les émissions de gaz à effet de serre périmètres 1 et 2, et, s'il y a lieu, périmètre 3 ainsi que les risques connexes	●
4.3	Objectifs liés au climat	Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les occasions et les risques liés au climat ainsi que les résultats obtenus par rapport à ces objectifs	●

● Terminé ● En cours

⁶Nota : Bien que l'approche globale de BlueBay en matière de changements climatiques corresponde à celle qui est exposée dans le présent document, il est possible que certaines pratiques relatives aux changements climatiques soient propres à BlueBay.



1. Gouvernance

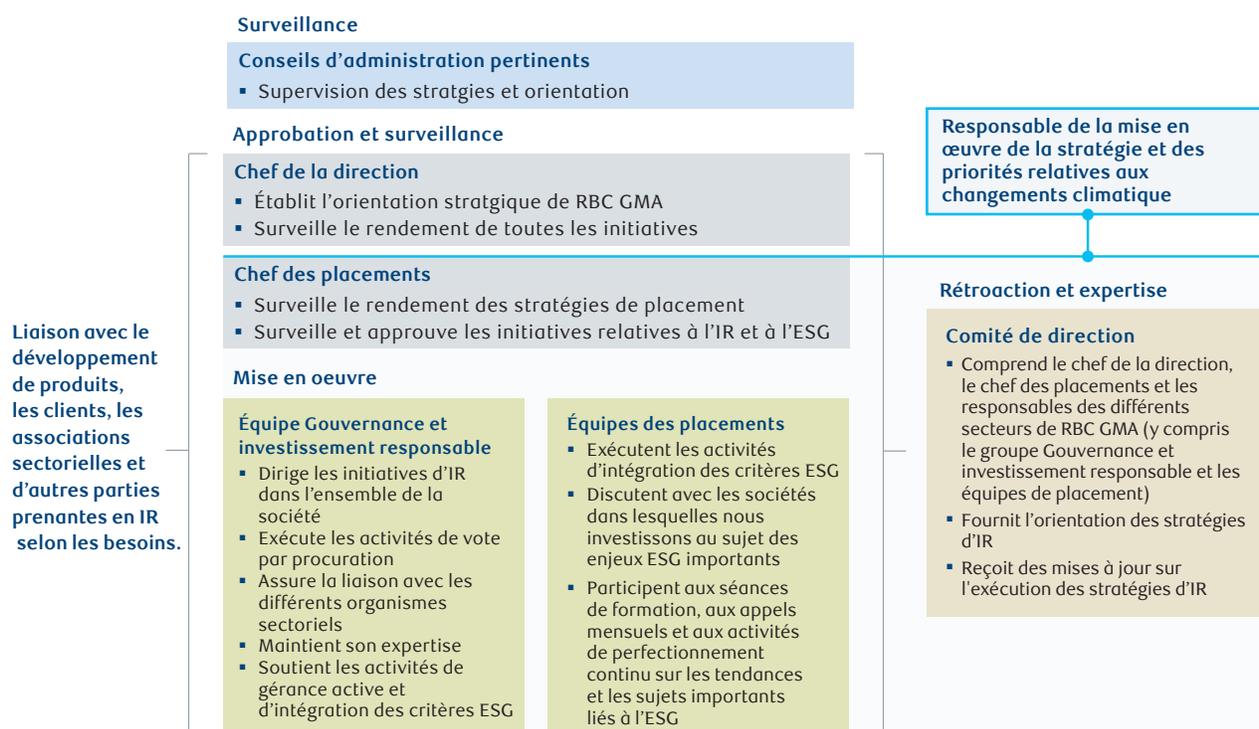
La gouvernance de l'organisation en ce qui concerne les occasions et les risques liés aux changements climatiques.

1.1 Surveillance du Conseil

Les différents conseils d'administration (Conseils) des entités qui composent RBC GMA surveillent les résultats globaux de leurs entités respectives, dont les résultats au chapitre des priorités stratégiques relatives à l'investissement responsable. Les Conseils délèguent la responsabilité de

la mise en œuvre des priorités stratégiques au comité de direction de RBC GMA (Comité de direction), qui est composé du chef de la direction, du chef des placements et des responsables de l'équipe Gouvernance et investissement responsable et des équipes des placements Titres à revenu fixe et Actions, entre autres.

Figure 2 : Surveillance de la gouvernance des changements climatiques par RBC GMA



IR= investissement responsable

Le Comité de direction a retenu l'avancement de l'investissement responsable, y compris dans le domaine des changements climatiques, parmi les objectifs stratégiques de l'organisation, et il se réunit chaque mois pour examiner et suivre les progrès réalisés par rapport à cet objectif stratégique. Le chef de la direction examine toutes les priorités stratégiques, y compris celles qui se rapportent à l'investissement responsable, et en rend compte aux Conseils tous les ans. La rémunération annuelle directe de la direction est notamment fonction des résultats obtenus sur le plan de la réalisation des priorités stratégiques. De plus, les résultats des initiatives stratégiques peuvent entrer dans le calcul du facteur de rendement global de la société, lequel sert à fixer la rémunération annuelle variable des employés. À partir de 2022, le Comité de direction révisera régulièrement les paramètres relatifs aux résultats en matière climatique pour les actifs sous gestion de RBC GMA.

1.2 Rôle de la direction

[Notre démarche en matière d'investissement responsable](#) et [Notre approche sur les changements climatiques](#) soutiennent les priorités stratégiques et les engagements de RBC GMA, lesquels sont soumis à l'examen du Comité de direction. Tous les trimestres, le chef, Gouvernance et investissement responsable, fait rapport au Comité de direction sur les priorités stratégiques en matière d'investissement responsable, y compris les changements climatiques. Le chef, Gouvernance et investissement responsable, siège

également au Comité directeur sur le climat RBC, qui assure la coordination de la stratégie climatique et sa mise en œuvre.

La direction surveille les responsabilités et les risques liés au climat comme suit :

- Le chef de la direction surveille et dirige les activités et les stratégies de RBC GMA. Il est également chargé d'approuver les priorités de RBC GMA en matière de placement, dont son approche des changements climatiques.
- Le chef des placements s'occupe de la surveillance et de la direction des activités de placement. Il est aussi le responsable ultime de la gestion du risque de placement lié aux changements climatiques.
- L'équipe Gouvernance et investissement responsable et les équipes des placements sont chargées de la mise en œuvre de nos activités et de nos priorités stratégiques en matière d'investissement responsable, et le chef, Gouvernance et investissement responsable, est un membre du Comité de direction. Les équipes des placements et l'équipe Gouvernance et investissement responsable relèvent directement du chef des placements.
- Les chefs des secteurs institutionnel et détail supervisent le développement de produits, en consultant l'équipe Gouvernance et investissement responsable et sous la supervision du chef des placements et du chef de la direction.





2. Stratégie

Déclaration des incidences réelles et potentielles des risques et occasions liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.

2.1 Description des risques liés aux changements climatiques et occasions pour les gestionnaires d'actifs

Les changements climatiques auront un impact sur les économies, les marchés et les sociétés, et présenteront des occasions et des risques financiers à la fois pour les émetteurs et les investisseurs. Les effets des changements climatiques sont systémiques et sans précédent. Ils se font déjà sentir.

- **Les risques liés aux changements climatiques** comportent les *incidences matérielles*, liées aux phénomènes météorologiques de plus en plus extrêmes

et aux changements dans les conditions climatiques, ainsi que les *incidences de la transition* vers une économie à faibles émissions de carbone.

- **Les occasions liées aux changements climatiques** proviennent des investissements dans l'efficacité énergétique, des sources d'énergie à faible teneur en carbone, du développement de nouveaux produits et services, de l'accès à de nouveaux marchés et à de nouvelles clientèles, et des conditions favorisant la résilience des entreprises.

Figure 3 : Description des risques liés aux changements climatiques⁷

Risques de transition	
Politiques	En raison des politiques et des règlements des États qui visent à limiter les activités contribuant aux changements climatiques. Comprend les politiques qui encouragent les solutions de rechange à faibles émissions de carbone.
Droit	En raison de litiges liés à l'incapacité d'atténuer les changements climatiques, à une communication insuffisante d'information ou à des inexactitudes importantes.
Technologie	En raison des nouvelles technologies à faibles émissions de carbone qui bouleversent les systèmes traditionnels.
Marchés	En raison de l'évolution de l'offre et de la demande de certaines marchandises et de certains produits et services.
Réputation	En raison de l'évolution des attentes des clients ou de la collectivité à l'égard d'une entreprise, fondée sur l'incidence de ses activités sur les changements climatiques et de sa contribution à ceux-ci.
Risques matériels	
Phénomènes extrêmes	Événements météorologiques extrêmes qui s'accompagnent d'une augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes. Ces événements peuvent entraîner un accroissement des inondations côtières et intérieures, des perturbations des infrastructures essentielles et des migrations massives.
Effets chroniques	Changements à long terme des régimes climatiques, qui peuvent provoquer un stress hydrique et des sécheresses prolongées, des feux de forêt plus importants et plus intenses, des vagues de chaleur, des migrations massives et la propagation de parasites et de maladies infectieuses.

⁷ Adapté des Recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques, juin 2017 ([Lien](#))

Le réchauffement de la planète entraîne les incidences matérielles de changements climatiques. Celles-ci sont attribuables à l'augmentation de la périodicité et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi qu'à l'évolution à long terme des régimes climatiques. Les efforts visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont des incidences liées à la transition en matière de stratégie climatique, qui sont fonction des éléments suivants : les politiques et les règlements des États, l'augmentation des poursuites judiciaires et des réclamations, les perturbations et la transformation technologiques, et l'évolution de l'offre et de la demande ainsi que des attentes des consommateurs et des employés en ce qui a trait aux changements climatiques.

Les émetteurs d'obligations de sociétés ou d'État peuvent être directement ou indirectement touchés par les incidences matérielles des changements climatiques, et aussi par les incidences de la transition en matière de stratégie climatique. Selon l'émetteur, ces incidences peuvent se répercuter sur la rentabilité, la valeur des actifs

financiers et la productivité. Par ailleurs, il est possible que les changements climatiques influent sur la croissance économique, les prix et l'inflation, l'emploi et la productivité du travail, les échanges commerciaux, l'endettement et la stabilité financière des économies et des sociétés au sein desquelles les émetteurs et les investisseurs exercent leurs activités.

Les investisseurs sont indirectement touchés par les changements climatiques par la voie de leurs investissements et, de manière générale, de leur exposition aux économies et aux marchés (voir l'encadré « Répercussions économiques des changements climatiques »). La présence dans les portefeuilles de titres de l'ensemble des catégories d'actif émis par des sociétés de partout dans le monde peut donner lieu à des erreurs sur le prix et au délaissement d'actifs, et poser des risques de défaillance de crédit. Ces phénomènes peuvent à leur tour entraîner une augmentation de la volatilité et de l'incertitude sur les marchés et, de ce fait, avoir des incidences favorables ou défavorables sur les rendements ajustés au risque à long terme.

ENCADRÉ 1 : RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Auteur : Eric Lascelles, économiste en chef, RBC GMA

Les changements climatiques affecteront non seulement la planète et la qualité de la vie humaine, mais auront également des répercussions sur les économies mondiales et locales. Voici quelques exemples de la façon dont les changements climatiques pourraient impacter l'économie :

- Des températures plus élevées qui affectent directement des secteurs comme l'agriculture, le tourisme et l'assurance, et affaiblissent la productivité globale.
- Plus de catastrophes naturelles qui augmentent les dommages économiques dus à la perte de productivité et au coût de la reconstruction, tout en intensifiant les incertitudes globales.
- Réglementation en matière climatique qui peut se traduire par un prix plus élevé des émissions de carbone, au risque d'entraver certains secteurs, tout en stimulant probablement l'investissement dans les technologies, les produits et les solutions à faibles émissions de carbone.
- Les coûts liés à la transition, qui découleront probablement de la nécessité de faire évoluer les secteurs importants comme l'énergie, les services publics et les matières vers des modèles à moindre intensité carbone, au risque de se retrouver avec des actifs délaissés et des perturbations sur le marché du travail.

- Des effets secondaires, parmi lesquels des répercussions sur la stabilité financière, en raison de l'affaiblissement des économies et des perturbations dans certains secteurs, ainsi que des dommages économiques causés par les conflits géopolitiques et le creusement des inégalités.

Il existe un vaste débat sur l'ampleur potentielle des dommages économiques dus aux changements climatiques, avec une fourchette d'estimations qui va de 1 à 5⁸. Les dommages varient considérablement selon les secteurs et les pays. Les risques de dommages économiques sont plus importants sur les horizons temporels plus longs, avec des billions de dollars en jeu tous les ans jusqu'en 2100⁹. Il demeure difficile d'intégrer les changements climatiques dans les modèles économiques à court terme, car les dommages sont très variables d'une année à une autre. De plus, de grandes différences sont observées en ce qui concerne les répercussions sur les secteurs et les régions géographiques. Il est probable que l'incidence des changements climatiques n'est pas encore pleinement prise en compte dans les prix du marché.

⁸Burke, Hsiang et Miguel, 2015; Nordhays, 2010; PEM du FMI, octobre 2020; RBC GMA, 2021

⁹RBC GMA au 1^{er} septembre 2021

Catégorie d'actif et horizon temporel

À titre d'investisseurs et de fiduciaires des actifs de nos clients, nous examinons activement l'incidence des occasions et des risques liés au climat sur les actions, les titres à revenu fixe et les actifs immobiliers en portefeuilles.

Nous devons avant tout maximiser les rendements des placements de nos clients sans risque de perte indu. Ce faisant, nous respectons les limites de placement décrites dans chaque mandat de placement. La majorité de nos mandats sont établis sur un horizon de placement à moyen terme (1 à 5 ans) ou à long terme (5 à 15 ans). Cet horizon temporel est donc celui dont nous tenons compte dans nos activités et nos processus de placement, de manière générale. Toutefois, nous reconnaissons que les incidences matérielles des changements climatiques se font d'ores et déjà sentir dans certaines régions, ce qui entraîne une augmentation des incidences à court terme (0 à 1 an). De plus, des États mettent en œuvre des exigences réglementaires plus strictes (p. ex., tarification du carbone et réduction de la pollution) qui se répercuteront peut-être sur les politiques et les marchés de régions et de secteurs donnés à court terme.



Actions : En tant qu'investisseurs en actions, nous nous préoccupons de l'incidence potentielle des changements sur les valorisations des émetteurs, et de la question de savoir si ces changements ont été pris en compte de façon efficace. Les sociétés émettrices de tous les secteurs et de toutes les régions peuvent être touchées par les changements climatiques, mais à différents égards. Au sein des secteurs, l'ampleur et les conséquences des changements climatiques sur le bénéfice et la valorisation d'une société dépendront en définitive de son modèle d'affaires et de sa stratégie, ainsi que la situation géographique de ses actifs et la qualité de sa gouvernance.



Titres à revenu fixe : Les changements climatiques peuvent aussi influencer sur la notation du risque de crédit des émetteurs de titres de créance et leur capacité de remboursement. L'incidence des changements climatiques sur les titres à revenu fixe varie en fonction d'une série de facteurs, parmi lesquels la nature de l'émetteur (société ou État) ou celle de l'instrument, le rendement offert et l'échéance du placement.



Actifs immobiliers : Les effets des changements climatiques sur les actifs immobiliers étant principalement de nature matérielle, ils sont fonction en grande partie de leur situation géographique. Les risques matériels élevés et chroniques, comme les inondations, les ouragans et la montée du niveau des eaux représentent habituellement les plus grands risques liés au climat pour ces actifs. Les risques à plus long terme comprennent la hausse potentielle des coûts attribuable à un accroissement des coûts de l'énergie et de l'eau, et les améliorations connexes devant être apportées pour s'adapter à de nouvelles exigences gouvernementales et aux changements climatiques.



ENCADRÉ 2 : PÉRIMÈTRE DES ACTIFS INCLUS DANS L'ANALYSE DE PORTEFEUILLE (SECTIONS 2.2 ET 2.3)

Dans ce rapport, l'analyse de portefeuille est effectuée sur **54 % (260,9 milliards de dollars US) de l'actif sous gestion total de RBC GMA**, au 31 décembre 2021. Cela représente 85 % des placements en actions de RBC GMA et 38 % des placements à revenu fixe. Les données relatives aux changements climatiques couvrent 89 % (231 milliards de dollars US) des actifs sous gestion inclus dans le périmètre de l'analyse de portefeuille, selon la description ci-dessous. Le périmètre de l'analyse de portefeuille ne comprend pas BlueBay, à l'exception des fonds de 10,6 milliards de dollars US gérés par des sous-conseillers de BlueBay pour le compte de RBC GMA.

Les placements présentés dans ce rapport correspondent à des actifs sous gestion groupés selon

le type de titre et le pays de domicile des émetteurs, et comparés à une référence représentative, selon les modalités indiquées ci-dessous.

Les actifs exclus de l'analyse de portefeuille sont les obligations d'État, les liquidités et équivalents, les autres obligations, les FNB ou les fonds communs de placement, les hypothèques, les titres adossés à des actifs, les autres actifs (principalement des actifs immobiliers et des titres du marché monétaire), les placements privés et les dérivés. Ils le sont principalement en raison de limitations relatives à la disponibilité des données ou à l'applicabilité des méthodologies, ou de leur importance financière mineure par rapport au total des actifs sous gestion.

Portefeuille (port.)			
Nom	Actifs sous gestion dans le périmètre de l'analyse		Référence représentative (réf. rep.)
	\$ US (milliards)	% de couverture des données	
Actions canadiennes	60,7 \$	98 %	Indice S&P/TSX Capped Composite
Actions américaines	63,4 \$	97 %	Indice S&P 500
Actions internationales	24,0 \$	99 %	Indice MSCI Europe, Australasia, Far East (EAFE) [†]
Actions de marchés émergents	2,9 \$	77 %	Indice MSCI Emerging Markets (EM), hors Asie-Pacifique [†]
Actions de l'Asie-Pacifique	25,7 \$	88 %	Indice MSCI All-Country Asia-Pacific
Obligations de sociétés canadiennes	47,3 \$	73 %	Rendement de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, obligations de sociétés seulement
Obligations de sociétés américaines	26,4 \$	82 %	Indice ICE BofA U.S. Corporate Master
Obligations internationales de sociétés	10,5 \$	54 %	Indice Bloomberg Barclays Global Aggregate Corporate (BAGACC)
Total des actifs sous gestion inclus	260,9 \$	89 %	

[†] La référence représentative ne comprend qu'un sous-ensemble de pays de l'indice MSCI Emerging Markets. Les pays représentés dans le sous-ensemble sont les suivants : Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Égypte, Émirats arabes unis, Grèce, Hongrie, Mexique, Pérou, Pologne, Qatar, Russie, Turquie, et République tchèque. Cette approche vise à éviter un chevauchement entre les indices MSCI Emerging Markets et MSCI All-Country Asia-Pacific. À des fins d'uniformité, le même sous-ensemble de pays a été utilisé dans le portefeuille d'actions Marchés émergents.

2.2 Analyse de l'incidence des changements climatiques à l'échelle des portefeuilles

Analyse des émissions de carbone

L'analyse des émissions de carbone donne un aperçu de l'exposition relative des portefeuilles, des secteurs et des émetteurs aux risques liés à la transition engendrée par les changements climatiques, comme les risques politique et technologique et le risque de marché. Elle donne également une idée de la contribution relative ou en valeur absolue d'un portefeuille, d'un secteur ou d'un émetteur aux émissions mondiales, et par extension aux changements climatiques.

L'analyse des émissions de carbone est essentielle à l'évaluation des risques et des occasions liés aux changements climatiques. Elle est intégrée dans l'analyse prospective, notamment pour déterminer si le portefeuille respecte l'objectif zéro émission nette, et l'analyse des scénarios climatiques (voir la section 2.3). Cependant, l'analyse des émissions de carbone est une mesure fixe et rétrospective, puisqu'elle se fonde sur les émissions passées d'un émetteur et ne reflète pas nécessairement leur niveau futur. Surtout, l'analyse des émissions de carbone ne rend pas compte des mesures qu'un émetteur prend ou prendra pour gérer ou atténuer les risques climatiques ou pour tirer parti des occasions. C'est pourquoi RBC GMA utilise une série de critères en vue d'évaluer les risques et les occasions liés aux changements climatiques au niveau des émetteurs et à celui des portefeuilles. Les voici : exposition au risque lié à la transition vers une économie faible en carbone, comme le délaissement d'actifs ; part des revenus verts comparativement à la part des revenus tirés des combustibles fossiles ; pourcentage des investissements dans des brevets de technologie à faibles émissions de carbone ; objectifs climatiques des émetteurs et progrès accomplis pour les réaliser ; surveillance de la gouvernance des changements climatiques ; et analyse des scénarios climatiques (voir la section 2.3).

Description de l'analyse des émissions de carbone

Chaque trimestre, RBC GMA analyse les émissions de

carbone du portefeuille de plus de 100 fonds d'actions et de titres à revenu fixe de base ; cet examen est effectué par les équipes des placements (voir la section 3.1 pour en savoir plus). Chaque année, nous évaluons également les émissions de carbone du portefeuille par catégorie d'actifs et par région. Cet examen est effectué par le chef des placements et le Comité de direction de RBC GMA.

RBC GMA utilise plusieurs paramètres pour mesurer les émissions de carbone attribuables aux placements dans les sociétés émettrices (voir la figure 4). Les paramètres sont sélectionnés conformément aux recommandations du GIFCC et du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) ainsi qu'aux nouvelles pratiques exemplaires^{10,11}. Par conséquent, nous divulguons l'intensité moyenne pondérée de carbone, des émissions par dollar investi et des émissions découlant d'activités de prêt. Tous les paramètres climatiques sont indiqués à la section 4.1.

La qualité et la couverture des données sont primordiales pour analyser les émissions de carbone. Nous privilégions les données sur les émissions déclarées, comptabilisées conformément au Protocole des GES et obtenues auprès d'un tiers fournisseur de données certifié. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, nous utilisons des données estimatives, établies d'après les émissions liées aux activités physiques (p. ex., mégawattheures par type de carburant) et les émissions liées aux activités économiques (p. ex., moyenne du secteur en $\text{teCO}_2/\text{revenus}$)¹². Notre processus interne d'évaluation des émissions de carbone tient compte des émissions de tous les périmètres (périmètres 1, 2 et 3), lorsque des données sont disponibles. Comme la qualité et l'uniformité des méthodes d'évaluation des émissions périmètre 3 laissent encore à désirer et que certaines émissions peuvent être prises en compte deux fois dans le calcul des émissions globales d'un portefeuille, les informations présentées dans le présent rapport portent exclusivement sur les émissions de GES périmètres 1 et 2 du portefeuille.

Figure 4 : Aperçu des paramètres des changements climatiques et des méthodes utilisées pour calculer les émissions de carbone du portefeuille.

Voir la section 4.1 pour une description complète des paramètres climatiques.

Paramètre climatique	Unité	Calcul	Question centrale
Intensité moyenne pondérée de carbone	$\text{teCO}_2/\text{M\$}$ de revenus et teCO_2/VE avec liq.	$\sum_i \left(\frac{\text{valeur actuelle du placement}_i}{\text{valeur actuelle du portefeuille}} * \frac{\text{émissions de GES périmètres 1 et 2 de l'émetteur}_i}{\text{revenus de l'émetteur en M\$}_i} \right)$ $\sum_n \left(\frac{\text{valeur actuelle du placement}_n}{\text{valeur actuelle du portefeuille}} * \frac{\text{émissions de GES périmètres 1 et 2 de l'émetteur}_n}{\text{valeur de l'entreprise de l'émetteur, y compris les liquidités, en M\$}} \right)$	Dans quelle mesure le portefeuille utilise-t-il efficacement les émissions de GES par unité de production ? Quelle est la part des émetteurs à fortes émissions de carbone ?
Émissions de carbone par dollar investi	$\text{teCO}_2/\text{M\$}$ d'investissement	$\frac{\sum_i \left(\frac{\text{valeur actuelle du placement}_i}{\text{valeur de l'entreprise, y compris les liquidités}} * \text{émissions de GES périmètres 1 et 2 de l'émetteur}_i \right)}{\text{valeur actuelle du portefeuille (M\$)}}$	Quelle est la quantité, en valeur absolue, d'émissions de GES générées par million de dollars investis dans le portefeuille ?
Émissions découlant d'activités de prêt	teCO_2	$\sum_n \frac{\text{valeur actuelle du placement}_n}{\text{valeur de l'entreprise, y compris les liquidités}_n} \times \text{émissions de l'émetteur}_n$ <p>Nota : Le même dénominateur est utilisé pour les actions et les obligations de sociétés cotées afin de permettre le regroupement pour l'ensemble des portefeuilles.</p>	Quelle est la quantité, en valeur absolue, des émissions de GES associées au portefeuille ?

¹⁰ Implementing the recommendations of the TCFD (mettre en œuvre les recommandations du GIFCC), octobre 2021 ([lien](#))

¹¹ The Global GHG Accounting and reporting Standard for the Financial industry (norme mondiale de comptabilité et de présentation de l'information sur les GES pour le secteur financier), novembre 2020 ([lien](#))

¹² Paramètres des changements climatiques ESG MSCI, décembre 2021, MSCI®.

Résultats de l'analyse des émissions de carbone pour les portefeuilles

L'intensité moyenne pondérée de carbone des portefeuilles est généralement inférieure à celle de leurs indices de référence (voir figure 5). Sur l'ensemble des portefeuilles visés par cette analyse, l'intensité moyenne pondérée de carbone dépend généralement de la répartition sectorielle. Dans toutes les régions, les secteurs qui contribuent le plus aux émissions de carbone des portefeuilles sont l'énergie, les services publics, les matières et les produits industriels (voir la figure 6). En général, les secteurs riches en carbone seront exposés à des risques liés à la transition plus importants, en particulier ceux découlant des changements de politique et des nouvelles technologies. Cependant, les émetteurs de ces secteurs peuvent gérer et atténuer ces risques de manière très variable. Ces différences peuvent offrir aux investisseurs des occasions de maximiser les rendements corrigés du risque à long terme tout en réduisant l'exposition aux risques liés à la transition.

Lors de l'évaluation des émissions de carbone d'un portefeuille et de sa contribution aux émissions mondiales, il est important de déterminer ce qui est mesuré. Les émissions périmètres 1 et 2 découlent des activités et de l'achat d'électricité, de vapeur, de chauffage ou de refroidissement. Elles représentent la quantité d'émissions générées par une entreprise pour extraire, fabriquer, produire ou distribuer un bien ou un service. Même s'il s'agit d'un indicateur utile de l'efficacité carbone d'une entreprise, ces émissions sont attribuables au lieu de production et non au lieu de consommation. Par exemple, pour une exploitation agricole, les émissions de méthane entrent dans le périmètre 1. Ces émissions seraient toutefois classées dans le périmètre 3 pour une usine de transformation des aliments ou un distributeur. Il est difficile d'inclure les émissions périmètre 3 dans l'analyse des émissions de carbone d'un portefeuille, car on risque de les comptabiliser deux fois (p. ex., les émissions périmètre 1 d'une entreprise peuvent

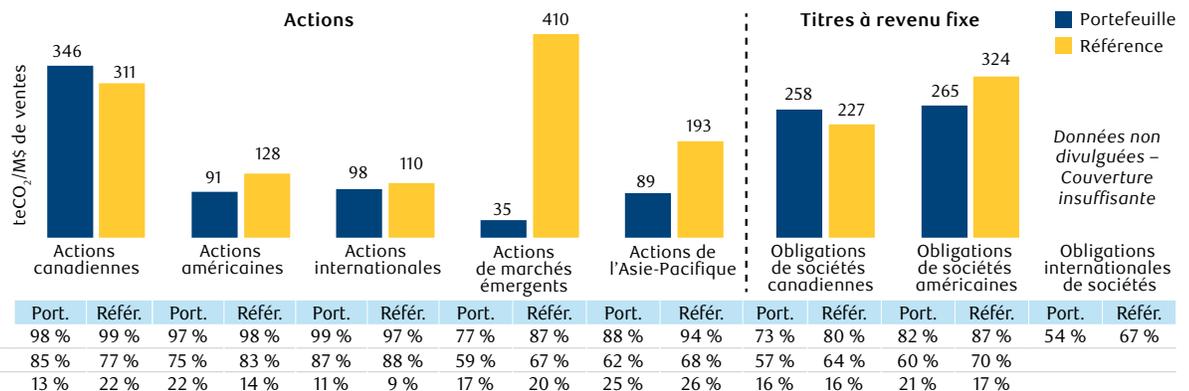
correspondre aux émissions périmètre 2 ou 3 d'une autre). La qualité des données et la faible couverture des émissions périmètre 3 déclarées posent également des problèmes importants. Ainsi, moins de 50 % des émetteurs de l'indice MSCI ACWI déclarent leurs émissions périmètre 3¹³.

Le fait que l'analyse des émissions de carbone d'un portefeuille indique où ces émissions sont produites (et non où elles sont consommées) a une incidence sur les écarts entre les régions et les secteurs au sein du portefeuille. En raison de l'interconnexion des chaînes de valeur, la même dynamique se manifeste dans l'ensemble des secteurs et des industries. On l'observe également dans l'ensemble des régions et des pays, selon que les économies sont des producteurs nets ou des consommateurs nets de biens et de services à forte intensité carbonique. En rajustant les émissions de carbone en fonction des échanges commerciaux, nous pouvons distinguer les pays qui sont des importateurs nets d'émissions (c.-à-d. qui importent plus de marchandises avec émissions intégrées qu'ils n'en exportent) des exportateurs nets¹⁴. Parmi les importateurs nets d'émissions figurent les États-Unis, le Royaume-Uni, la majeure partie de l'Europe, le Brésil et le Japon, tandis que le Canada, l'Australie, la Chine et l'Inde sont des exportateurs nets d'émissions. Les émissions de carbone d'un portefeuille dépendent en grande partie de sa répartition sectorielle et de l'intensité carbonique de ces secteurs. Elles sont aussi étroitement liées au fait qu'une région est un producteur net ou un consommateur net d'émissions.

Les émissions de carbone ne cessent d'augmenter à l'échelle mondiale, tant à cause de la production que de la consommation de biens et de services à forte intensité carbonique, et ce, dans l'ensemble des secteurs et des régions. Par conséquent, pour atteindre l'objectif mondial de zéro émission nette d'ici 2050, il faudra s'attaquer autant à l'offre qu'à la demande de biens et de services générateurs d'émissions.

Figure 5 : Intensité moyenne pondérée de carbone (émissions périmètres 1 et 2), par portefeuille¹⁵

Au 31 décembre 2021

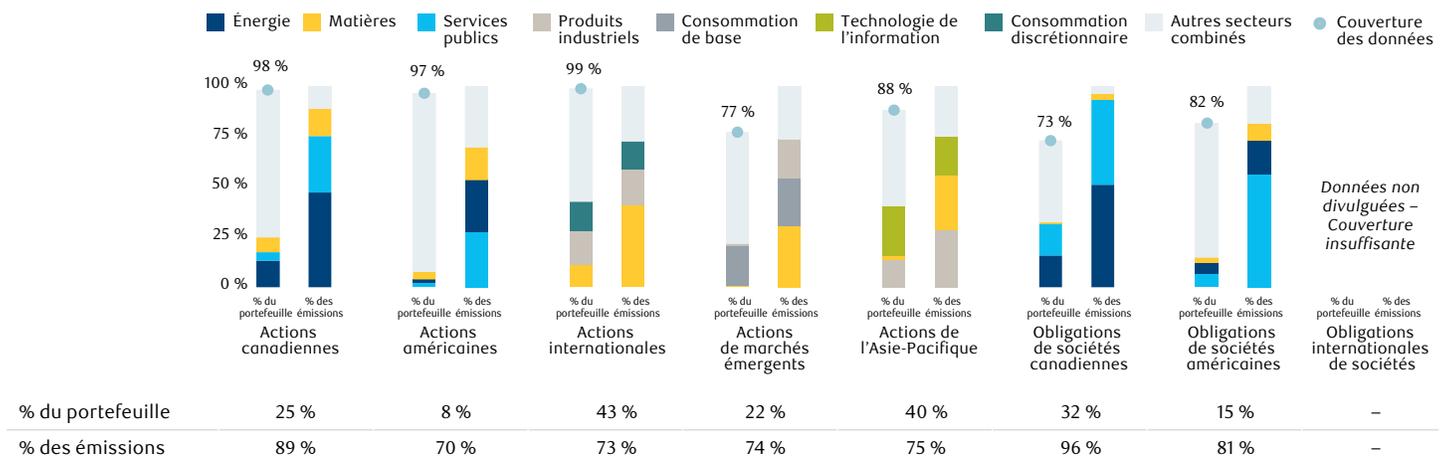


¹³ Analyse de RBC GMA, fondée sur les paramètres des changements climatiques ESG MSCI, décembre 2021, MSCI®.

¹⁴ How do CO₂ emissions compare when we adjust for trade? (quel est le niveau des émissions de CO₂ une fois rajustées en fonction des échanges commerciaux ?), Our World in Data, selon le Global Carbon Project, 2019 ([lien](#))

¹⁵ Voir l'encadré 2 pour obtenir des renseignements sur le portefeuille et l'indice de référence. La couverture des données ESG pour les titres à revenu fixe demeure faible pour l'ensemble des régions. Donc, la couverture des données pour les portefeuilles d'obligations de sociétés est insuffisante. Étant donné que certains paramètres climatiques peut fausser les résultats, nous avons appliqué dans le présent rapport un seuil minimal de couverture des données de 65 % pour la publication de résultats. Paramètres des changements climatiques ESG MSCI, décembre 2021, MSCI®.

Figure 6 : Les trois principaux secteurs contribuant à l'intensité moyenne pondérée des émissions de carbone, par portefeuille¹⁶
Au 31 décembre 2021



Respect de l'objectif zéro émission nette des portefeuilles

Dans le cadre de [Notre ambition de carboneutralité](#), RBC GMA s'est engagée à déterminer et à surveiller la mesure dans laquelle les portefeuilles respectent l'objectif zéro émission nette. Les méthodes pour effectuer ces mesures sont en cours d'élaboration et devraient évoluer au fil du temps. À l'heure actuelle, nous employons deux approches pour suivre et surveiller le respect de l'objectif zéro émission nette. Toutes deux sont recommandées dans l'ébauche des lignes directrices de la Science Based Targets initiative (SBTi - initiative relative aux objectifs fondés sur la science)¹⁷

(voir la figure 7). Pour mesurer et surveiller le respect de l'objectif zéro émission nette, RBC GMA privilégie des approches capables d'entraîner une réelle diminution des émissions de la part des sociétés présentes dans le portefeuille. Elle s'intéresse notamment aux mesures que ces sociétés peuvent adopter afin de diminuer leurs émissions dans l'ensemble des secteurs. RBC GMA reste déterminée à publier des déclarations transparentes et à se conformer aux meilleures pratiques à mesure qu'elles verront le jour.

Figure 7 : Aperçu des paramètres pris en compte pour évaluer le respect de l'objectif zéro émission nette

Voir la section 4.1 pour une description complète des paramètres climatiques.

Paramètre climatique	Unité	Calcul	Question centrale
Respect de l'objectif par les sociétés du portefeuille	% des ASG investis dans des émetteurs ayant un objectif de carboneutralité ou un objectif conforme à l'Accord de Paris	$\frac{\sum \text{valeur actuelle des placements dans des sociétés ayant un objectif}^{18}}{\text{valeur actuelle du portefeuille}} * 100$	Quel est le pourcentage des placements du portefeuille qui visent des sociétés ayant des objectifs de carboneutralité ou conformes à l'Accord de Paris ?
Hausse de température prévue ¹⁹	Degré Celsius	Température de base de 2 °C + niveau relatif supérieur/inférieur au budget carbone du portefeuille × budget carbone mondial de 2 °C × facteur RCTE ²⁰	Si l'économie mondiale ressemblait à ce portefeuille, quelle serait l'augmentation moyenne de la température (de l'époque pré-industrielle à 2100) ?

¹⁶ Voir l'encadré 2 pour obtenir des renseignements sur le portefeuille et l'indice de référence. La couverture des données ESG pour les titres à revenu fixe demeure faible pour l'ensemble des régions. Donc, la couverture des données pour les portefeuilles d'obligations de sociétés est insuffisante. Étant donné que certains paramètres climatiques peut fausser les résultats, nous avons appliqué dans le présent rapport un seuil minimal de couverture des données de 65 % pour la publication de résultats. Paramètres des changements climatiques ESG MSCI, décembre 2021, MSCI®.

¹⁷ Foundations for Science-based Net-zero Target Setting in the Financial Sector: Draft for Public Comment (les bases de l'établissement d'un objectif zéro émission nette fondé sur la science dans le secteur financier : ébauche pour consultation publique), version 0, novembre 2021, ([lien](#))

¹⁸ Aux fins du présent rapport, RBC GMA considère que les objectifs de réduction des émissions de carbone sont conformes à l'Accord de Paris (objectifs fondés sur la science) ou à l'objectif de carboneutralité si la Science based Targets Initiative (SBTi) les vérifie et estime qu'ils respectent ses critères pour de telles cibles. Pour ce rapport, nous avons utilisé la base de données publique des sociétés de la SBTi, au 25 janvier 2021 ([lien](#)).

¹⁹ D'après la méthodologie utilisée par MSCI pour déterminer la hausse de température prévue, 2021 ([lien](#)).

²⁰ Le rapport Measuring Portfolio Alignment (mesurer le respect de l'objectif des portefeuilles) 2020 du GIFCC recommande un facteur de réponse climatique transitoire aux émissions cumulées de carbone (facteur RCTE) de 0,000545 °C de réchauffement par Gt CO₂. Ce facteur est tiré du rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat sur la science physique des changements climatiques (2013). Le facteur RCTE établit un lien entre chaque unité d'émissions qui dépasse le budget carbone mondial de 2 °C restant et le réchauffement additionnel en degrés. Ce facteur permet de convertir la part supérieure ou inférieure au budget carbone d'un portefeuille en degré de réchauffement.

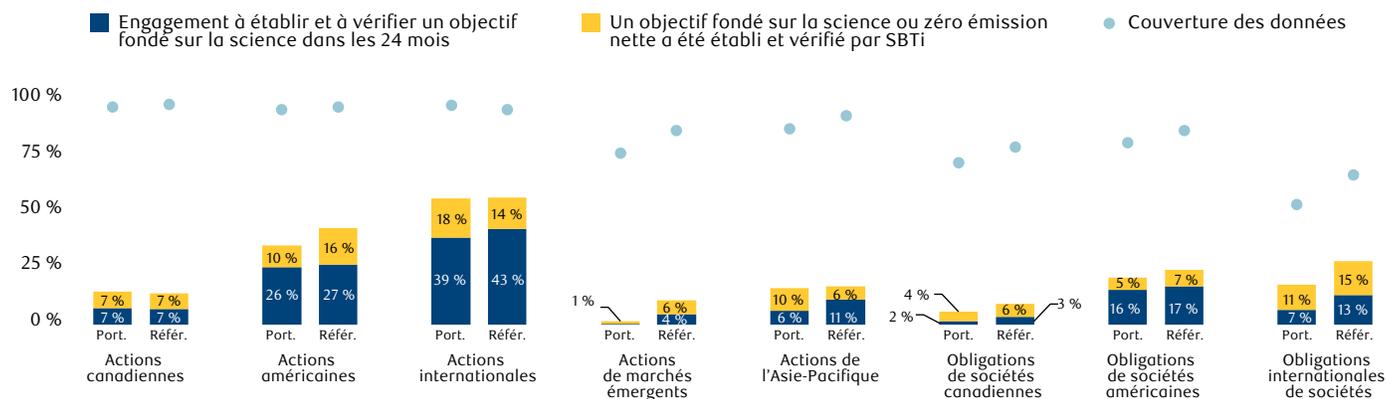
Le respect, par les sociétés du portefeuille, de l'objectif de l'Accord de Paris et de l'objectif zéro émission nette donne un aperçu prospectif qui permet d'évaluer le niveau d'engagement des sociétés du portefeuille et la trajectoire prévue de leurs émissions²¹. Aux fins du présent rapport, RBC GMA considère que les objectifs sont conformes à l'Accord de Paris (objectifs fondés sur la science) ou à l'objectif de zéro émission nette si la SBTi a vérifié leur conformité à ses critères d'établissement de cibles correspondants²². La SBTi tient une base de données accessible au public des entreprises dont les objectifs zéro émission nette ou objectifs fondés sur la science ont été vérifiés et de celles qui se sont engagées à définir de telles cibles dans les 24 mois. Dans l'ensemble, 23 % (59,6 G\$ US) des ASG analysés (voir l'encadré 2) sont investis dans des

émetteurs qui se sont fixé un objectif zéro émission nette ou un objectif conforme à l'Accord de Paris, ou qui le feront dans les 24 prochains mois (voir la figure 8).

14 % (37,2 G\$ US) des ASG analysés sont investis dans des émetteurs qui se sont fixé un objectif zéro émission nette ou un objectif conforme à l'Accord de Paris, et 9 % (22,4 G\$ US) sont investis dans des émetteurs qui se sont engagés à se fixer de tels objectifs dans les 24 prochains mois.

Figure 8 : Pourcentage des ASG investis dans des émetteurs ayant des cibles zéro émission nette ou un objectif conforme à l'Accord de Paris (selon la STBi)²³, par portefeuille

Au 31 décembre 2021



²¹ Foundations for Science-based Net-zero Target Setting in the Financial Sector: Draft for Public Comment, (les bases de l'établissement d'un objectif zéro émission nette fondé sur la science dans le secteur financier : ébauche pour consultation publique), version 0, novembre 2021, ([lien](#))

²² Companies taking action, Science based targets initiative (entreprises qui prennent des mesures en fonction d'objectifs fondés sur la science), 25 janvier 2022 ([lien](#))

²³ Voir l'encadré 2 pour obtenir des renseignements sur le portefeuille et l'indice de référence. Les données sur les objectifs fondés sur la science et les objectifs zéro émission nette proviennent de la Science based targets Initiative (SBTi), au 25 janvier 2022 ([lien](#)).



Les objectifs de diminution des émissions de carbone peuvent varier considérablement en fonction du périmètre pris en compte, de la volonté de diminuer les émissions et de la probabilité que les entreprises atteignent ces objectifs. C'est pourquoi des objectifs vérifiés selon une norme établie sont préférables aux fins de comparaison et d'uniformité. Cependant, RBC GMA reconnaît que certains émetteurs peuvent choisir de ne pas appliquer de norme facultative, comme celle de la SBTi. Par conséquent, nous suivons et surveillons également les ASG investis dans des émetteurs qui se sont fixé un autre type d'objectif de réduction des émissions et, lorsque les changements climatiques sont importants pour l'émetteur, nous évaluons au cas par cas la portée, l'ambition et la faisabilité des cibles.

Pour l'ensemble des catégories de titres et des régions, l'analyse des portefeuilles montre qu'entre 32 % et 88 % des ASG visent des émetteurs qui ont établi une cible de réduction

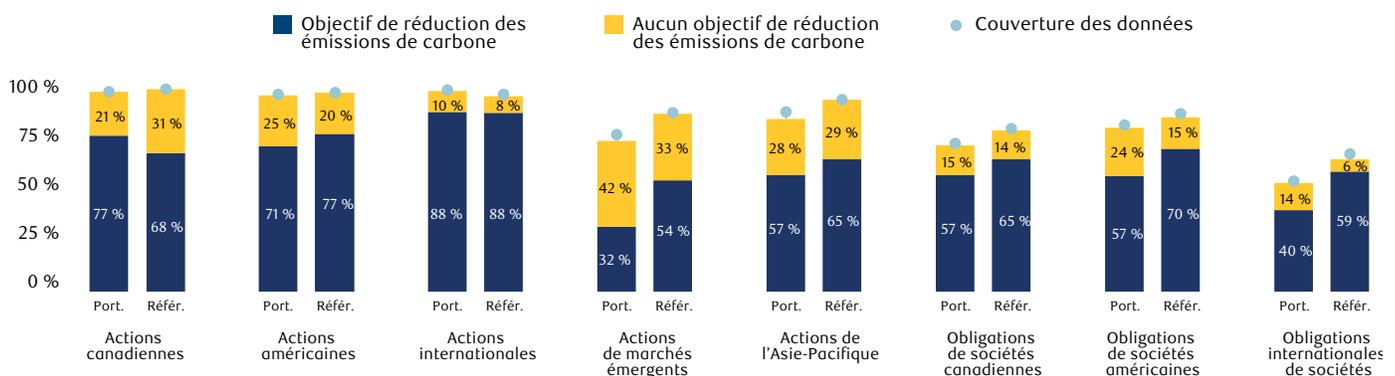
des émissions (voir la figure 9). C'est dans le portefeuille d'actions de marchés émergents et son indice de référence que le pourcentage d'ASG investis dans des émetteurs ayant une cible de réduction est le plus faible. Ce n'est pas étonnant, dans la mesure où les sociétés de ces régions en sont encore au début du processus d'établissement d'objectifs et de déclarations ESG.

RBC GMA continue de surveiller et d'évaluer la qualité des données utilisées pour mesurer les objectifs de réduction des émissions de carbone, et détermine à l'interne les progrès réalisés vers l'atteinte de ces objectifs, le cas échéant. Conformément à [Notre ambition de carboneutralité](#), RBC GAM maintient des communications suivies avec les émetteurs pour lesquels le climat représente un risque financier majeur s'ils ne disposent pas de cibles et de plans d'action en matière de carboneutralité ou s'ils sont en retard sur leurs pairs.

67 % (174,4 G\$ US) des ASG analysés sont investis dans des émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions de carbone.

Figure 9 : Pourcentage des ASG du portefeuille investis dans des émetteurs ayant un objectif de réduction des émissions de carbone²⁴

Au 31 décembre 2021



La hausse de température prévue est un indicateur modélisé prospectif de la trajectoire de hausse de température que suit un émetteur ou un portefeuille²⁵. Ce paramètre représente la hausse de température qui serait enregistrée d'ici 2100 si l'économie mondiale ressemblait à cet émetteur ou à ce portefeuille. À l'échelle d'un portefeuille, la hausse de température prévue est obtenue en calculant le budget carbone total du portefeuille²⁶, en déterminant si le portefeuille dépasse ou non ce budget carbone²⁷, puis en convertissant le résultat en une température mondiale représentative (en degrés Celsius)²⁸. Cette méthode tient compte des recommandations formulées dans les documents techniques du GIFCC sur le respect, de la part des portefeuilles, de l'objectif de température²⁹.

²⁴ Voir l'encadré 2 pour obtenir des renseignements sur le portefeuille et l'indice de référence. Paramètres des changements climatiques ESG MSCI, décembre 2021, MSCI®. Implied Temperature Rise Methodology (méthode de calcul de la hausse de température prévue), MSCI ESG Research, septembre 2021 ([lien](#))

²⁵ Implied Temperature Rise Methodology (méthode de calcul de la hausse de température prévue), MSCI ESG Research, septembre 2021 ([lien](#))

²⁶ Le rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C fournit le budget carbone mondial restant pour différents scénarios et probabilités, tableau 2.2, ([lien](#)). Ce budget englobe les émissions de GES périmètres 1, 2 et 3.

²⁷ Les émissions de carbone futures des émetteurs compris dans le portefeuille sont estimées en fonction de leurs émissions actuelles et de leurs cibles de réduction.

²⁸ Le dépassement ou le non-dépassement relatif du budget carbone est représenté par une augmentation de la température mondiale en degrés Celsius, en utilisant l'approche de la réponse climatique transitoire aux émissions cumulées de carbone (RCTE) fondée sur la science.

²⁹ Considérations techniques pour mesurer le respect de l'objectif par les portefeuilles, Portfolio Alignment Team, octobre 2021 ([lien](#))

La hausse de température prévue attribuable aux portefeuilles visés dans la présente analyse est généralement inférieure à celle des indices de référence représentatifs (voir la figure 10). Le fait que la plupart des portefeuilles s'écartent d'un scénario de hausse bien inférieure à 2 °C n'est pas surprenant, car d'après les politiques gouvernementales actuelles, la température mondiale augmentera de 3 °C d'ici la fin du siècle³⁰, et la décarbonisation des secteurs n'est pas terminée. À l'échelle d'un portefeuille, la hausse de température prévue englobe l'ensemble des titres et peut masquer les disparités

entre émetteurs. Il est donc souvent plus utile de déterminer le pourcentage des ASG qui suit chaque scénario de hausse de température. Cette analyse montre qu'entre 23 % et 67 % des ASG analysés respectent un objectif de hausse de température inférieure à 2 °C (voir la figure 11).

45 % (116,5 G\$ US) des ASG analysés respectent un objectif de hausse de température inférieure à 2 °C.

Figure 10 : Hausse de température prévue, par portefeuille³¹

Au 31 décembre 2021

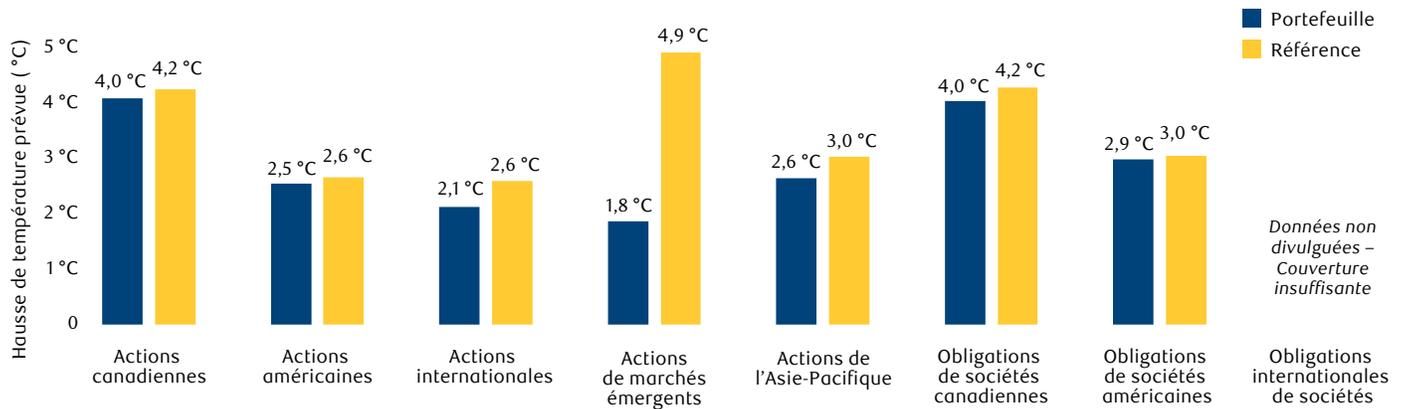
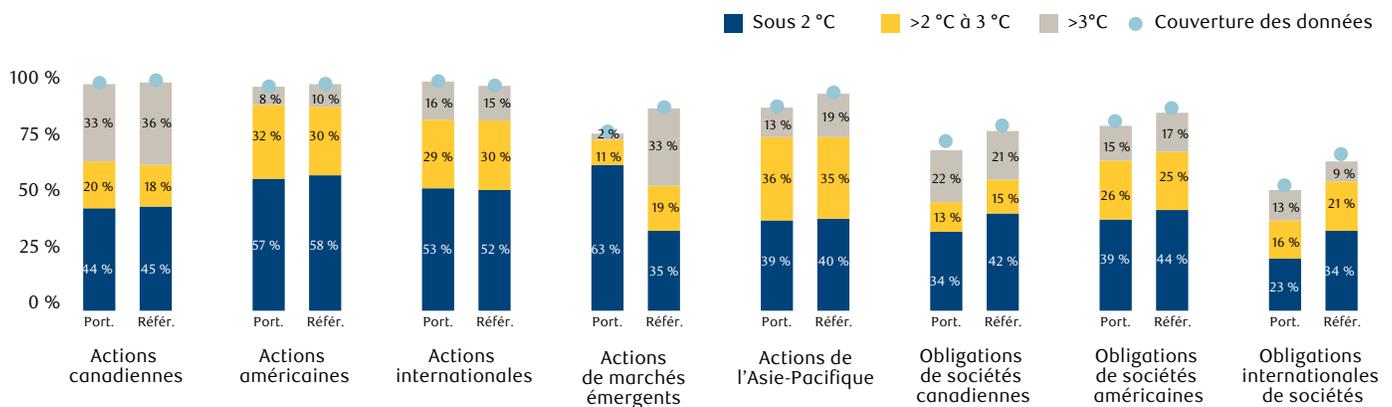


Figure 11 : Répartition de la hausse de température prévue, par portefeuille. Pourcentage des ASG par fourchette de hausse de température prévue³²

Au 31 décembre 2021



³⁰ Scénarios climatiques pour les banques centrales et les superviseurs, Réseau pour le verdissement du système financier, juin 2021 ([lien](#))

³¹ Voir l'encadré 2 pour obtenir des renseignements sur le portefeuille et l'indice de référence. La couverture des données ESG pour les titres à revenu fixe demeure faible pour l'ensemble des régions. Donc, la couverture des données pour les portefeuilles d'obligations de sociétés est insuffisante. Étant donné que le calcul de certains paramètres climatiques peut fausser les résultats, nous avons appliqué dans le présent rapport un seuil minimal de couverture des données de 65 % pour la publication de résultats. Paramètres des changements climatiques ESG MSCI, décembre 2021, MSCI®.

³² Voir l'encadré 2 pour obtenir des renseignements sur le portefeuille et l'indice de référence. Paramètres des changements climatiques ESG MSCI, décembre 2021, MSCI®.

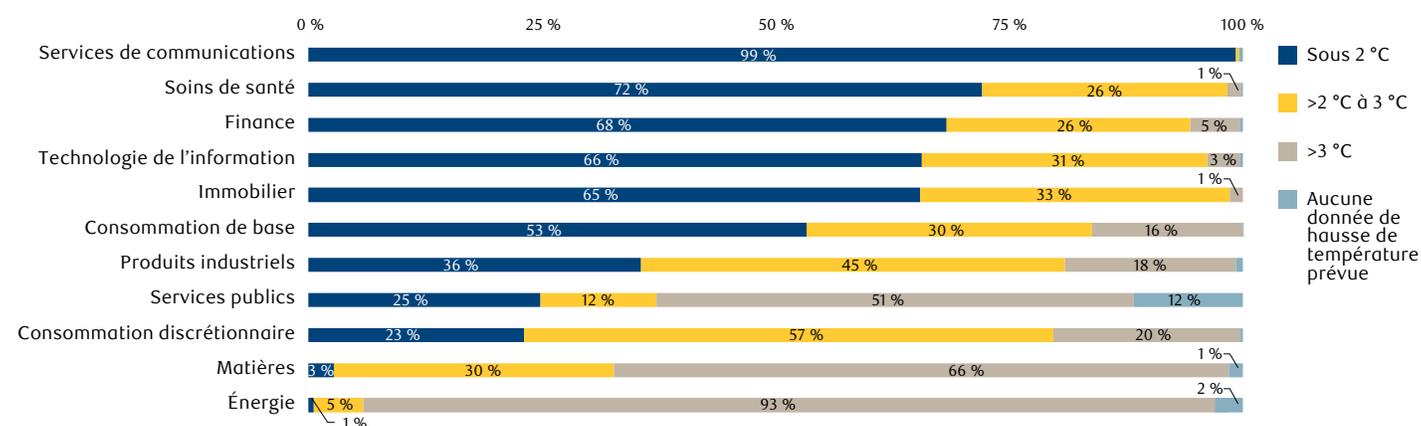
Les secteurs à plus forte intensité carbonique auront plus de difficulté à respecter un objectif de hausse de température prévue inférieure à 2 °C. Ceux de l'énergie et des matières présentent le plus faible pourcentage d'ASG qui se situent dans une fourchette de température inférieure à 2 °C. Cela montre bien le défi lié à la décarbonisation auquel sont confrontés les émetteurs de ces secteurs (voir la figure 12). Bien que la transition énergétique ait déjà commencé, sa vitesse, son ampleur et sa portée varient selon les régions et les pays. Ce changement connaît toutefois une accélération, porté par le resserrement de la réglementation en matière climatique, la baisse des coûts de l'électricité renouvelable, la demande croissante d'électricité due à l'électrification, et l'évolution des attentes du marché. Le secteur de l'énergie représente un partenaire important dans cette transition, car il dispose des infrastructures, des ressources, de la technologie et de l'expertise nécessaires pour mettre en œuvre les changements structurels requis. Étant donné que la transformation du système énergétique mondial se poursuivra dans les années

et décennies à venir, le concept de « transition juste » est essentiel pour exprimer le besoin de créer une passerelle entre notre situation actuelle et un avenir durable, inclusif et sobre en carbone. Cette transition doit être menée de manière réfléchie, en tenant compte d'aspects tels que la sécurité et la résilience énergétiques, l'emploi et le renouvellement des compétences, la transformation et la revitalisation des collectivités, la réduction de la pauvreté et l'égalité.

La hausse de température prévue reflète en grande partie l'intensité carbonique des émetteurs sous-jacents, mais elle donne aussi une indication sur l'ampleur de la réduction des émissions attendue de la part des sociétés du portefeuille au fil du temps. Ce type d'analyse prospective complète l'estimation des émissions de carbone attribuables à un portefeuille, en indiquant dans quelle mesure le portefeuille respecte l'objectif zéro émission nette. On considère souvent que l'atteinte de l'objectif zéro émission nette d'ici 2050 permettra de limiter le réchauffement à 1,5 °C à l'horizon 2100³³.

Figure 12 : Répartition de la hausse de température prévue, par secteur. Pourcentage des ASG par fourchette de hausse de température prévue³⁴

Fondé sur les portefeuilles du champ d'application de l'analyse pour lesquels il y a une couverture des données. Au 31 décembre 2021



2.3 Analyse de la résilience des portefeuilles aux changements climatiques

Les facteurs qui accentuent la nécessité d'une transition vers une économie à zéro émission nette et les répercussions matérielles des changements climatiques sont assez bien compris. L'ampleur que prendront ces facteurs au fil du temps et le moment où ils se manifesteront, ainsi que la façon dont la société y réagira, le sont moins. L'analyse des scénarios climatiques permet aux investisseurs d'évaluer l'incidence de ces scénarios sur les émetteurs et les portefeuilles. L'analyse de scénarios ne constitue pas une prévision. Elle représente plutôt différentes voies possibles selon les cibles de température qui seront atteintes et se fonde sur certaines conditions et hypothèses touchant, entre autres, les politiques, l'offre et la demande d'énergie et les technologies³⁵.

Figure 13: Aperçu des paramètres utilisés pour quantifier les conséquences des scénarios climatiques

Voir la section 4.1 pour lire une description complète des paramètres climatiques.

Paramètre climatique	Unité	Calcul	Question centrale
Valeur à risque climatique (VaR)	Variation potentielle, en pourcentage, de la valeur marchande attribuable à des facteurs climatiques	VaR climatique globale = VaR climatique liée au risque des politiques + VaR climatique liée aux occasions technologiques + VaR climatique liée aux risques et occasions physiques	Quelle serait l'incidence des différents scénarios de réchauffement (1,5 °C, 2 °C, 3 °C) sur la valeur marchande du portefeuille selon les principaux facteurs climatiques ?

³³ Foire aux questions du portail des scénarios climatiques, Réseau pour le verdissement du système financier, consulté le 10 janvier 2022 ([lien](#))

³⁴ Paramètres des changements climatiques ESG MSCI, décembre 2021, MSCI@

³⁵ Rapport final du projet pilote de la Banque du Canada et du Bureau du surintendant des institutions financières visant l'analyse de scénarios climatiques, 14 janvier 2022 ([lien](#))

RBC GMA s'est engagée à effectuer une analyse de scénarios climatiques afin d'évaluer la résilience de ses placements et, s'il y a lieu, de tenir compte des conclusions dans son approche en matière de placement. Afin d'évaluer l'incidence de différents scénarios climatiques sur un titre ou un portefeuille, il faut en traduire les conséquences en une mesure de risque financier. Nous utilisons la valeur à risque climatique pour déterminer la variation potentielle, en pourcentage, de la valeur d'un titre ou d'un portefeuille

sous l'effet des changements climatiques (voir la figure 14). Elle est calculée en modélisant les coûts et les revenus futurs des émetteurs qui sont attribuables au risque politique, aux occasions technologiques, et aux risques et occasions physiques associés à chaque scénario. Ce modèle financier permet ensuite d'estimer les variations de valeur au fil du temps, soit globalement, soit en fonction des risques physiques, et des risques et occasions liés à la transition (voir le résumé ci-dessous)³⁶.

Figure 14 : Méthode de calcul de la valeur à risque climatique

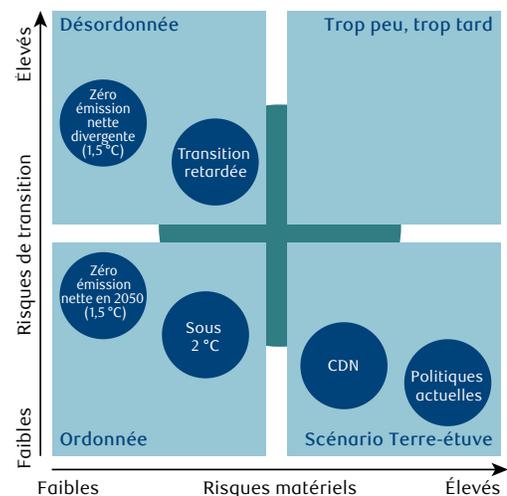
Valeur à risque climatique globale	=	Occasions et risques de transition	+	Occasions et risques matériels
Paramètre climatique		Valeur à risque climatique du risque lié aux politiques		Valeur à risque climatique des occasions liées à la technologie
Facteurs avec incidence sur le climat		Politiques		Technologie
Données d'entrée modélisées		<ul style="list-style-type: none"> Exigences en matière de réduction des émissions de GES Coûts des exigences de réduction (en fonction du prix du carbone) 		<ul style="list-style-type: none"> Avancées des technologies à faibles émissions de carbone (en fonction des brevets) Revenus à faibles émissions de carbone
Horizon temporel		D'ici 2080		D'ici 2080
Scénarios climatiques		Scénarios du NGFS³⁷ Zéro émission nette en 2050 (1,5 °C) Zéro émission nette divergente (1,5 °C) En dessous de 2 °C (1,8 °C) Transition tardive (1,7 °C) Contributions déterminées au niveau national (2,5 °C)		Scénario du GIEC RCP 8,5³⁸ (-4,3 °C) Comprend un scénario moyen et agressif (95 ^e centile)

Description des scénarios climatiques

En 2021, RBC GMA a axé son analyse des scénarios climatiques sur les scénarios de transition recommandés par le Réseau pour le verdissement du système financier (NGFS). Les scénarios du NGFS offrent des points de vue différents sur les cibles de température à long terme, les objectifs zéro émission nette, l'offre et la demande d'énergie, les politiques climatiques et l'accès aux technologies. Les scénarios varient également selon que la transition se déroule de manière ordonnée (politiques adoptées dès 2025) ou désordonnée (politiques adoptées en 2030). Voir la figures 15 et 16.

RBC GMA utilise les scénarios du NGFS modélisés selon le modèle d'évaluation intégré REMIND-MAGPIE et résumés à la figure 17³⁹. Tous les scénarios du NGFS sont actuellement fondés sur la trajectoire socio-économique partagée dite du « milieu de la route » (SSP2)⁴⁰. Nous n'utilisons pas le scénario fondé sur les politiques actuelles dans notre analyse, car il suppose que toutes les politiques gouvernementales, à compter de décembre 2019, sont mises en œuvre et, par conséquent, que les coûts de ces politiques sont déjà pris en compte par les marchés.

Figure 15 : Cadre d'analyse des scénarios du Réseau pour le verdissement du système financier (NGFS)



CDN = contributions déterminées au niveau national

³⁶ La méthodologie utilisée pour le calcul de la valeur à risque climatique est présentée en détail sur le site Web de MSCI® ([lien](#)).

³⁷ Réseau pour le verdissement du système financier (NGFS). Les scénarios climatiques du Réseau pour le verdissement du système financier ont été élaborés en partenariat avec plusieurs organismes de recherche, dont le Potsdam Institute for Climate Impact Research (PIK), l'International Institute for Applied Systems Analysis (IIASA), le Center for Global Sustainability at the University of Maryland (UMD), le Climate Analytics (CA), la Swiss Federal Institute of Technology in Zurich (ETHZ) et la National Institute of Economic and Social Research (NIESR).

³⁸ Les scénarios RCP (trajectoires de concentration représentatives) sont établis par le GIEC. Le RCP 8,5 est généralement considéré comme celui qui se réalisera en cas de statu quo et de niveau élevé des émissions. Riahi, K., Rao, S., Krey, V. et coll. RCP 8,5—A scenario of comparatively high greenhouse gas emissions (scénario fondé sur des émissions de gaz à effet de serre relativement élevées) Climatic Change (changements climatiques) 109, 33 (2011) ([lien](#))

³⁹ REMIND-MAGPIE est un modèle d'évaluation intégré qui simule, de façon prospective, les liens qui existent entre l'énergie, l'utilisation des terres, l'eau, la pollution de l'air, la santé, l'économie et les systèmes climatiques.

⁴⁰ Portail des scénarios du NGFS, 2021 ([lien](#))

Figure 16 : Description des scénarios climatiques du NGFS

	Ordonnée	Zéro émission nette en 2050 : le réchauffement est limité à 1,5 °C grâce à l'adoption de politiques climatiques rigoureuses à compter de 2025 ; l'objectif zéro émission nette est atteint vers 2050. Ce scénario, qui suppose une utilisation modérée des technologies d'élimination du dioxyde de carbone, correspond au scénario zéro émission nette de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).
	Désordonnée	Zéro émission nette divergente : le réchauffement est limité à 1,5 °C ; l'objectif zéro émission nette est atteint vers 2050, mais les coûts sont plus élevés en raison de l'adoption tardive des politiques climatiques (2030) et d'une plus grande divergence des politiques entre les secteurs. L'incapacité à imposer la même rigueur dans tous les secteurs entraîne un lourd fardeau pour les consommateurs (prix du carbone le plus élevé de tous les scénarios), tandis que la décarbonisation de l'approvisionnement en énergie et des secteurs est moins stricte. Ce scénario suppose une faible disponibilité des technologies d'élimination du dioxyde de carbone.
	Ordonnée	En dessous de 2 °C : le réchauffement de la planète est inférieur à 2 °C ; les politiques climatiques sont adoptées en 2025 et se resserrent de plus en plus. Dans ce scénario, le prix du carbone demeure relativement faible, mais la cible zéro émission nette est atteinte beaucoup plus tard, autour de 2100.
	Désordonnée	Transition tardive : le réchauffement est inférieur à 2 °C, mais les politiques climatiques sont adoptées en 2030, quand les émissions annuelles commencent à diminuer. Les mesures mises en place varient d'une région et d'un pays à l'autre, et sont déterminées par les politiques actuellement mises en œuvre. Dans ce scénario, le prix du carbone serait plus élevé que dans le scénario « En dessous de 2 °C », mais plus bas que dans les scénarios « Zéro émission nette en 2050 » et « Zéro émission nette divergente ».
	Hot House World	Contributions déterminées au niveau national (CDN) : ce scénario comprend toutes les politiques annoncées par le gouvernement en décembre 2020, même si elles n'ont pas encore été mises en œuvre. Les émissions diminuent, mais entraînent néanmoins un réchauffement d'environ 2,5 °C. Ce scénario s'accompagne du prix du carbone le moins élevé, soit 34 dollars (\$ US de 2010/tCO ₂) en 2050.

Figure 17 : Récapitulatif des principales variables des scénarios du NGFS utilisées dans les analyses de scénarios climatiques⁴¹

	1,5 °C		2,0 °C		3,0 °C
	Carboneutralité d'ici 2050 Ordonnée	Zéro émission nette divergente Désordonnée	En dessous de 2 °C Ordonnée	Transition retardée Désordonnée	Contributions déterminées au niveau national Scénario terre-étuve
Hypothèses socioéconomiques, basées sur la trajectoire SSP2	Pic de la population mondiale : 2070 Population mondiale en 2100 (en millions) : 9 019 Croissance du PIB réel de 2020 à 2100 (TCAC) : 2,0 %				
Prix du carbone					
Prix du carbone en 2030, en USD 2010/t CO ₂	184,07	278,40	57,89	2,49	9,97
Prix du carbone en 2050, en USD 2010/t CO ₂	672,71	783,16	193,38	621,92	34,06
Production d'électricité par source d'énergie					
Répartition en 2030					
Énergies renouvelables	72 %	71 %	58 %	41 %	46 %
Énergie nucléaire	6 %	6 %	6 %	6 %	5 %
Gaz	17 %	18 %	22 %	26 %	25 %
Charbon	4 %	5 %	14 %	28 %	23 %
Répartition en 2050					
Énergies renouvelables	94 %	93 %	92 %	94 %	80 %
Énergie nucléaire	3 %	4 %	4 %	4 %	3 %
Gaz	3 %	3 %	5 %	3 %	16 %
Charbon	0 %	0 %	0 %	0 %	1 %
Sources de carburant à faible teneur en carbone dans les transports					
Sources de carburant à faible teneur en carbone en 2050 (en %)	26,46 %	45,70 %	18,37 %	25,72 %	14,00 %
Séquestration du carbone (Mt CO₂/an)					
Année durant laquelle l'absorption dépassera 5 000 Mt/an	2037	2045	2050	2050	2090
Pic de la séquestration du carbone (Mt/an)	8 779	7 645	7 498	5 926	5 342
Émissions de GES					
Pic	2020	2020	2020	2030	2025
Réduction de 90 % atteinte en	2045	2045	2055	2059	s.o.
Objectif de zéro émission atteint en ⁴²	2055	2055	2100	2060	s.o.
Variation annuelle de 2020 à 2030 (TCAC)	-7,1 %	-7,1 %	-3,5 %	+0,7 %	+0,2 %
Variation annuelle de 2020 à 2050 (TCAC)	-11,7 %	-10,6	-4,7 %	-8,1 %	-1,2 %
Réchauffement climatique					
Température en 2100	1,56 °C	1,53 °C	1,77 °C	1,71 °C	2,46 °C

⁴¹Portail des scénarios du NGFS, 2021 ([lien](#))

⁴²La réalisation de l'objectif zéro émission nette de CO₂ est souvent assimilée au maintien du réchauffement en dessous de 1,5 °C. Les scénarios de transition sont établis pour limiter le réchauffement à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels. En revanche, cet objectif ne signifie pas forcément que les émissions nettes de CO₂ doivent être strictement à zéro d'ici 2050. Dans le scénario zéro émission nette 2050 du NGFS, les émissions mondiales nettes de CO₂ ne sont pas tout à fait nulles en 2050, puisqu'elles s'élèvent en fin de compte à 900 Mt de CO₂. Source : Portail des scénarios du NGFS, FAQ, ([Lien](#)).

Analyse de scénarios climatiques des portefeuilles

Valeur à risque liée à l'incidence de la transition, par secteur

RBC GMA souscrit à l'objectif mondial de zéro émission nette d'ici 2050. Nous reconnaissons aussi la nécessité d'assurer une transition judicieuse et ordonnée vers l'élimination des émissions nettes qui favorise la prospérité économique à grande échelle. Une transition ordonnée est cruciale, car elle peut minimiser le risque financier potentiel lié aux changements climatiques. Les scénarios de transition désordonnée posent des risques financiers plus importants que les scénarios de transition ordonnée et les secteurs à

fortes émissions de carbone subiront les répercussions les plus négatives (voir la figure 18). Cette situation s'explique principalement par le report à 2030 des mesures politiques dans les scénarios divergents et par le coût plus élevé de ces mesures plus sévères pour ces secteurs.

Dans la présente analyse, le scénario zéro émission nette divergente du NGFS est celui dans lequel les VaR climatiques des ASG sont les plus élevées.

Figure 18 : VaR climatique de l'incidence de la transition pour les scénarios du NGFS, par secteur⁴³

Sur la base des portefeuilles inclus dans l'analyse. Au 31 décembre 2021.

Secteur	1,5 °C		2,0 °C		3,0 °C	LÉGENDE Valeur à risque climatique du risque lié aux politiques et des occasions liées à la technologie
	Carboneutralité d'ici 2050	Transition divergente vers la carboneutralité	Sous 2 °C	Transition retardée	CDN	
	Ordonnée	Désordonnée	Ordonnée	Désordonnée	Scénario Terre-étuve	
Services de communications						
Consommation discrétionnaire						
Consommation de base						
Énergie						
Finance						
Soins de santé						
Produits industriels						
Technologie de l'information						
Matières						
Immobilier						
Services publics						

Ces valeurs correspondent à des moyennes sectorielles. Ainsi, au sein de chaque secteur, la grande disparité des VaR climatiques des émetteurs offre des occasions de placement pour réduire les risques financiers associés aux scénarios de transition. Pour réaliser cette analyse, nous avons dû formuler des hypothèses sur un horizon de temps très long. Aussi, les mesures que les émetteurs pourraient prendre pour réduire le coût financier de ces scénarios de transition ne sont pas prises en compte. Comme les modèles ont été simplifiés pour pouvoir appliquer et dimensionner le calcul de la VaR climatique, les répercussions financières liées aux changements climatiques n'ont pas toutes été évaluées (p. ex., les répercussions macroéconomiques et socioéconomiques, une évolution de l'offre et de la demande de marchandises, etc.).

Les secteurs de l'énergie, des produits industriels, des matières et de la consommation de base sont ceux qui contribuent le plus à la VaR climatique dans tous les scénarios du NGFS.

⁴³ Voir l'encadré 2 pour obtenir des renseignements sur le portefeuille et l'indice de référence. Paramètres des changements climatiques ESG MSCI, décembre 2021, MSCI®.

Valeur à risque liée aux effets physiques, par secteur

Les activités humaines (telles que la combustion des combustibles fossiles) et les changements dans l'utilisation des terres (tels que la déforestation) engendrent la libération de GES dans l'atmosphère. Les émissions de GES qui s'accumulent sont prises au piège, ce qui fait augmenter les températures mondiales moyennes. Ces dernières ont augmenté d'environ 1°C depuis l'époque préindustrielle, et les effets des changements climatiques se font déjà sentir partout dans le monde : phénomènes météorologiques extrêmes, sécheresses, inondations et ainsi de suite. En 2018, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a déclaré explicitement qu'un réchauffement dépassant le seuil de 1,5°C d'ici la fin du siècle entraînerait de graves conséquences.

Les incidences matérielles des changements climatiques s'intensifieront avec l'accentuation du réchauffement de la planète et elles seront bien plus graves dans quelques décennies. Cette évolution complexifie l'exercice de modélisation du risque financier associé aux événements climatiques qui deviennent plus fréquents et plus graves, car les coûts futurs doivent être actualisés. Les VaR climatiques ainsi calculées paraissent inférieures aux valeurs attendues à première vue. Dans le cas présent, il est souvent préférable d'évaluer de manière relative l'importance des risques physiques par secteur et type d'aléas plutôt que de se limiter à une analyse des résultats en valeurs absolues. On peut citer d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur le calcul de la VaR climatique liée aux effets physiques, mais qui sont actuellement exclus du modèle, tels que le rôle des

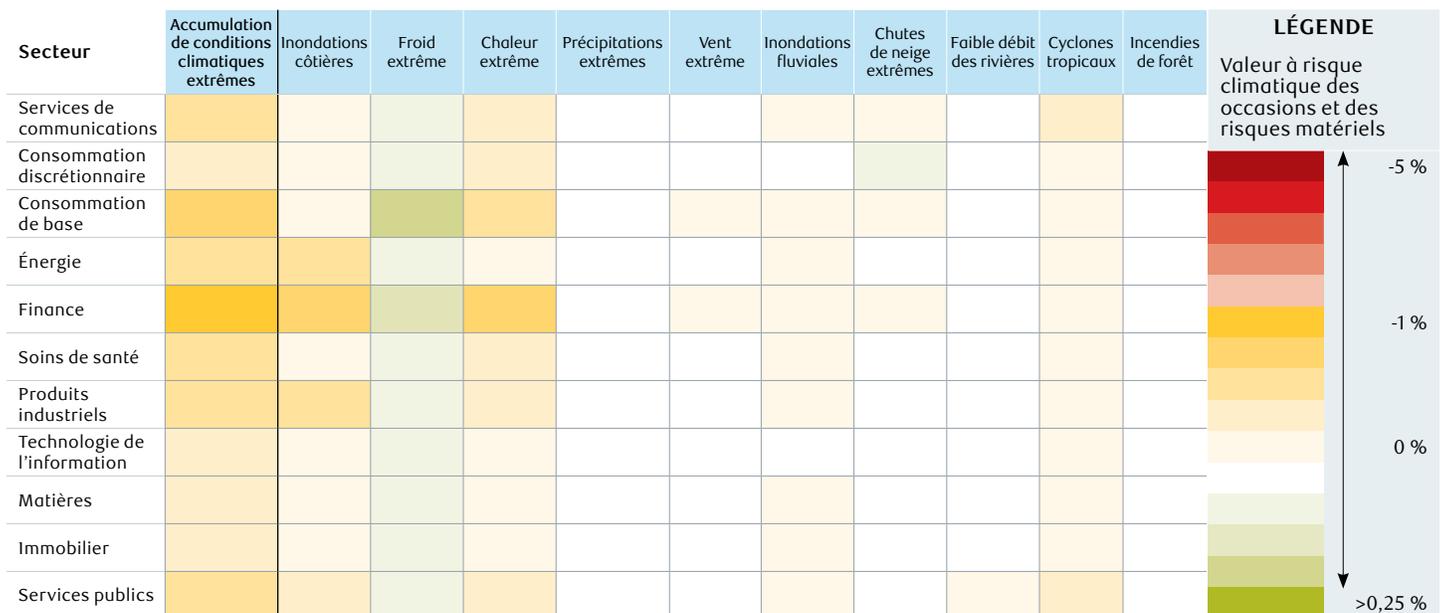
assurances qui couvrent les coûts des dommages causés aux actifs, la résilience et les mesures d'adaptation prises par les émetteurs, les perturbations des chaînes logistiques et d'autres répercussions socioéconomiques résultant de catastrophes naturelles.

Dans la présente analyse, les inondations côtières et la chaleur extrême sont les deux phénomènes qui entraînent la plus forte hausse de la VaR climatique des ASG. Au sein du secteur de la finance, les compagnies d'assurance seront les entreprises les plus durement touchées.

RBC GMA évalue actuellement la VaR climatique liée au risque physique sur la base d'un scénario de « statu quo » avec émissions élevées et qui correspond à une hausse des températures autour de 4°C (RCP 8.5)⁴⁴. Dans ce scénario, les secteurs axés sur les ressources et les actifs affichent une plus forte VaR climatique liée au risque physique (voir la figure 19). Une grande partie de l'exposition au risque physique du secteur de la finance se concentre dans le sous-secteur de l'assurance, dont le profil risque-rendement est plus étroitement lié à sa capacité à intégrer avec précision le coût des risques physiques.

Figure 19 : VaR climatique liée au risque physique du scénario RCP 8.5 (pessimiste), par secteur⁴⁵

Sur la base des portefeuilles inclus dans l'analyse. Au 31 décembre 2021.



⁴⁴ Les trajectoires représentatives de concentration (RCP) sont des trajectoires de concentration atmosphérique en GES qui ont été définies par le GIEC et utilisées pour la modélisation et les recherches sur le climat dans son 5e rapport d'évaluation publié en 2014.

⁴⁵ Voir l'encadré 2 pour obtenir des renseignements sur le portefeuille et l'indice de référence. Paramètres des changements climatiques ESG MSCI, décembre 2021, MSCI®.

Valeur à risque liée aux risques physiques et à l'incidence de la transition, par portefeuille

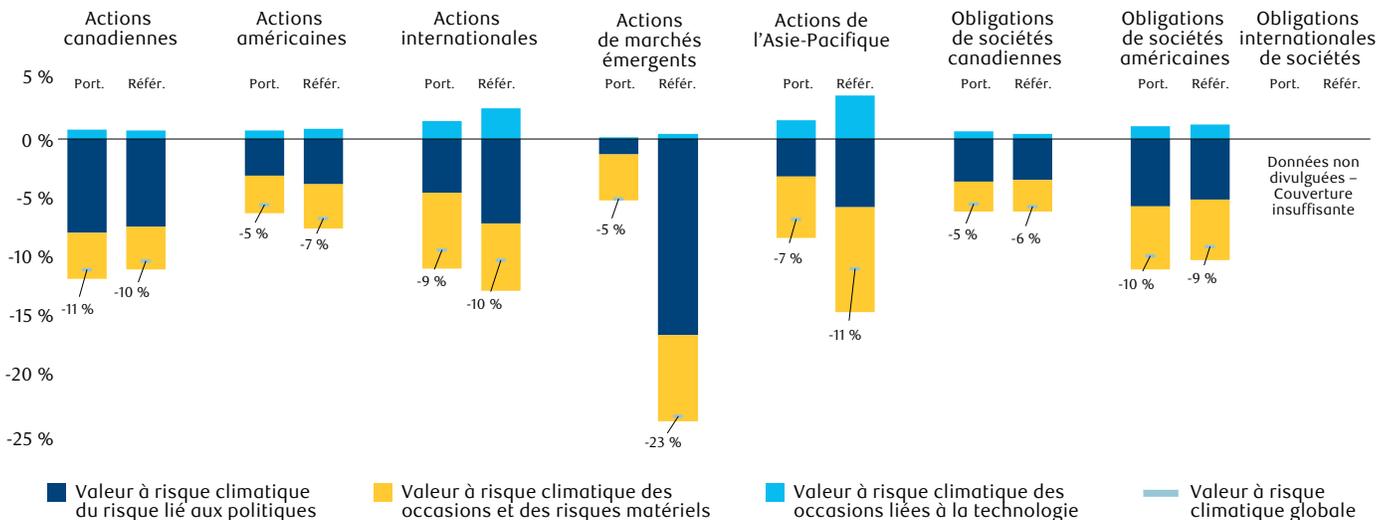
Chaque trimestre, RBC GMA suit la VaR climatique globale⁴⁶ de plus d'une centaine de stratégies d'actions et de titres à revenu fixe de base. Celle-ci donne une indication sur la perte de valeur potentielle des portefeuilles liée aux changements climatiques, selon différents scénarios et divers facteurs climatiques (p. ex., mesures politiques, technologie, incidences matérielles). Tous les secteurs et toutes les régions du monde seront confrontés au défi de la transition vers l'économie zéro émission nette. C'est pour cette raison que le scénario zéro émission nette 2050 du NGFS fait partie des trajectoires utilisées dans nos analyses de scénarios climatiques. À la figure 20, nous présentons la VaR climatique potentielle des portefeuilles inclus dans la présente analyse selon ce scénario. La VaR climatique globale de chacun des scénarios du NGFS est présentée à la section 4.1.

Le scénario zéro émission nette 2050 du NGFS pose un risque des politiques majeur pour les portefeuilles dont l'intensité carbone moyenne pondérée est relativement plus élevée. Il fallait s'y attendre parce que le modèle détermine dans chaque scénario un prix du carbone en fonction des projections d'émissions de carbone pour chaque émetteur (le scénario zéro émission nette 2050 du NGFS suppose un prix de 672,71 USD/t CO₂ en dollars de 2010). La modélisation de la VaR climatique exclut toute mesure que les émetteurs pourraient mettre en œuvre pour gérer ou atténuer les risques. De même, elle ne tient pas compte des mesures visant à réduire les risques climatiques considérables que les investisseurs pourraient prendre dans la construction ou la gestion de leur portefeuille, le cas échéant. Le scénario zéro émission nette 2050 du NGFS repose également sur l'hypothèse d'un développement rapide des technologies propres. De ce fait, une contribution positive résultant des occasions technologiques est prise en compte dans la VaR climatique de tous les portefeuilles, ce qui pourrait générer des occasions d'investissement supplémentaires.

La plupart des portefeuilles affichent une VaR climatique globale inférieure à la référence dans le scénario zéro émission nette 2050 du NGFS.

Figure 20 : VaR climatique globale du scénario zéro émission nette 2050 du NGFS, par portefeuille⁴⁷

Au 31 décembre 2021



⁴⁶VaR climatique globale = VaR climatique liée au risque des politiques + VaR climatique liée aux occasions technologiques + VaR climatique liée aux risques et occasions physiques

⁴⁷Voir l'encadré 2 pour obtenir des renseignements sur le portefeuille et l'indice de référence. La couverture des données ESG pour les titres à revenu fixe demeure faible pour l'ensemble des régions. Donc, la couverture des données pour les portefeuilles d'obligations de sociétés est insuffisante. Étant donné que le calcul de certains paramètres climatiques peut fausser les résultats quand la couverture des données est faible, nous avons appliqué un taux minimum de 65 % de couverture des données à la publication de résultats dans le présent rapport. Paramètres des changements climatiques ESG MSCI, décembre 2021, MSCI®.

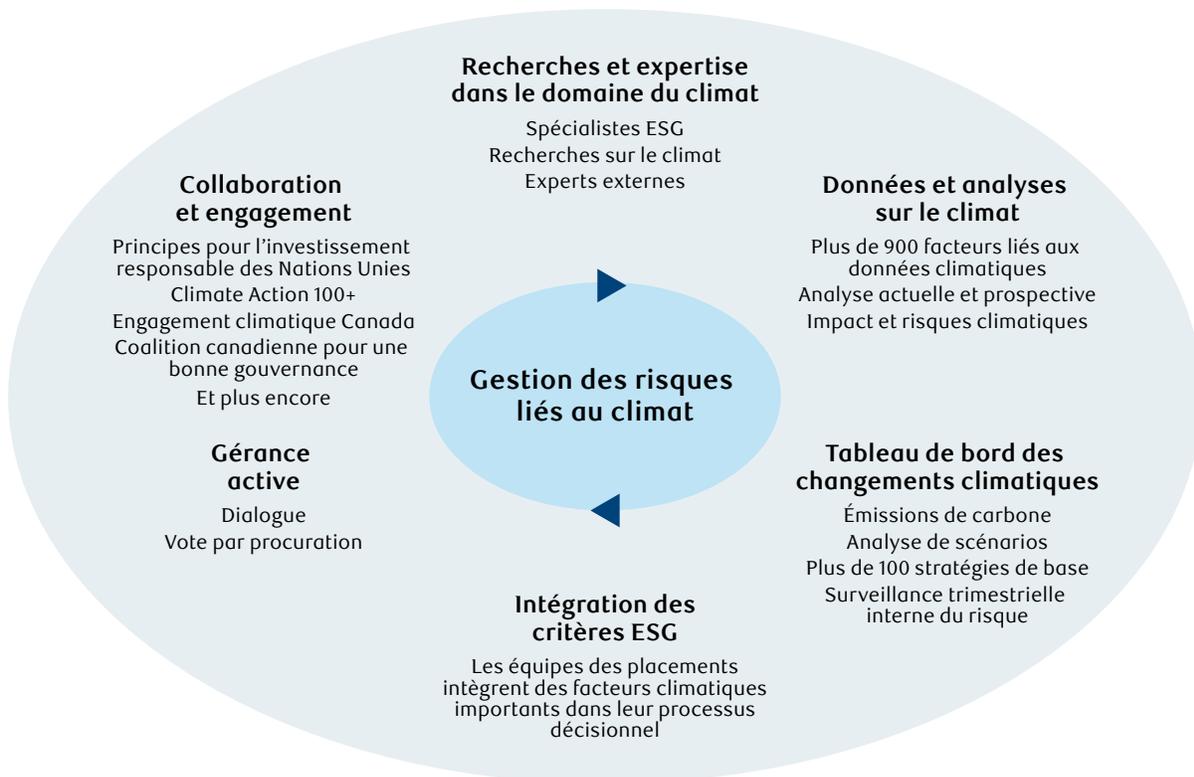


3. Gestion du risque

Déclaration de l'organisation sur la manière dont elle relève, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques.

RBC GMA détermine, évalue et gère les risques relatifs aux changements climatiques pour tous nos placements et portefeuilles (voir leur description en dessous de la figure 21). Nous avons catégorisé les risques physiques et liés à la transition conformément au cadre proposé par le GIFCC et avons pris en compte la catégorie d'actif et des horizons de temps pertinents.

Figure 21 : Aperçu des activités de gestion du risque climatique



3.1 Détermination et évaluation des risques liés au climat

Les changements climatiques constituent un risque systémique susceptible de nuire à l'économie mondiale. Ils correspondent aussi à un risque transversal qui peut influencer ou amplifier d'autres types de risques liés au capital, comme le risque d'investissement et le risque opérationnel. Les incidences des changements climatiques sur certains marchés, régions et placements sont complexes, variées et incertaines. Les risques sont considérés comme importants s'ils ont le potentiel d'influer sur le rendement ajusté au risque de nos placements.

Recherches et expertise dans le domaine du climat

Pour évaluer les incidences des risques et occasions liés au climat au niveau des émetteurs et des portefeuilles, l'équipe Gouvernance et investissement responsable et les équipes des placements de RBC GMA doivent posséder une expertise approfondie en matière de changements climatiques. Notre approche intégrée pour développer nos connaissances et notre expertise sur le climat s'appuie sur les éléments suivants :

- Une **série de séances d'information** sur les questions climatiques qui rassemble les équipes des placements et de distribution de RBC GMA et dans laquelle des experts externes les informent sur les recherches émergentes et actuelles, les points de vue et les meilleures pratiques sur les sujets liés au climat.
- Un réseau interne de **spécialistes ESG** qui favorise la transmission de connaissances sur les critères ESG et les sujets climatiques dans les équipes des placements.
- Des documents d'information et de **recherche sur le climat** diffusés à l'interne aux équipes des placements. Ces documents incluent des guides qui traitent des engagements climatiques des principaux secteurs touchés par les changements climatiques, des rapports de recherche consacrés à des sujets tels que l'exposition des secteurs aux risques climatiques, la mesure des effets des changements climatiques, des analyses de scénarios, et plus encore.
- Des documents d'information et de **réflexion sur les critères ESG** qui sont rédigés par les équipes des placements et du groupe Gouvernance et investissement responsable, et publiés sur le site Web de RBC GMA pour ses clients et autres parties prenantes. Ces documents abordent divers sujets. En 2021, ils ont inclus une douzaine d'articles et de points de réflexion sur des sujets comme les marchés du carbone, la conférence sur le climat de la COP26, la biodiversité et les changements climatiques, l'objectif zéro émission nette, la transition énergétique, la gérance active et le désinvestissement comme moyen de lutte contre les changements climatiques, et plus encore (tous les articles d'information sur les critères ESG sont accessibles [ici](#)).

Données et analyses sur le climat

Les changements climatiques constituent un problème complexe. La détermination et l'évaluation des effets directs et indirects de ces changements sur les émetteurs et les portefeuilles sont des tâches tout aussi complexes. Pour ce faire, il faut savoir et comprendre comment les différents secteurs, régions géographiques et émetteurs sont exposés aux risques et occasions liés aux changements climatiques. Une couverture des données climatiques large et de grande qualité est également nécessaire pour évaluer les répercussions financières des changements climatiques.

Toutes les équipes des placements ont accès à diverses données climatiques au niveau des émetteurs ou des portefeuilles. Ces dernières comprennent plus de 900 points de données et permettent aux équipes de mesurer les incidences potentielles des principaux facteurs qui contribuent aux changements climatiques (les risques liés aux politiques, les occasions technologiques et les risques et occasions physiques) sur un titre, un émetteur ou un portefeuille. Ces données climatiques sont issues de renseignements directement fournis par les sociétés, de données externes (brevets mondiaux), de recherches publiées par des tiers et de données résultant d'estimations et de modélisations. Dans la mesure du possible, les données utilisées sont des données publiées et vérifiées de manière indépendante. Celles-ci sont ensuite complétées par les résultats de recherches menées lors d'entretiens et de la réalisation de contrôles diligents. Quelques exemples de données climatiques utilisées par les équipes des placements figurent ci-après :

- **Données sur les émissions de carbone** pour les périmètres 1, 2 et 3. Elles comprennent des données publiées ou estimées, des séries temporelles de données et des données relatives à l'activité économique et à l'activité physique.
- **Ventilation des revenus au niveau de chaque société** pour déterminer la contribution aux revenus associés au carbone et aux revenus associés aux activités durables (p. ex., efficacité énergétique, bâtiments durables, gestion durable de l'eau, limitation de la pollution).
- **Ensemble de données sur les brevets de technologie à faibles émissions de carbone** pour déceler les sociétés qui investissent dans le développement de technologies en faveur de la transition vers des activités à faibles émissions de carbone.
- **Objectifs climatiques au niveau de l'entreprise**, y compris la portée, le type et l'échéancier des cibles de réduction des émissions, et la question de savoir si l'objectif est fondé sur la science ou s'il vise zéro émission nette.
- **Qualité de la gouvernance des changements climatiques** qui est évaluée en fonction des structures de gouvernance, de la supervision des stratégies climatiques par la direction, de la gestion des risques et des cibles de réduction des émissions de carbone.

Les analyses et paramètres climatiques ne cessent de se développer et d'évoluer. Pour mesurer efficacement les effets des changements climatiques, il est utile de s'appuyer sur un ensemble de paramètres climatiques. Les incidences et risques actuels et futurs qui résulteront des différents scénarios climatiques, tels que les scénarios 1.5 °C, 2 °C ou 3 °C, devraient aussi être pris en compte. La figure 22 donne un aperçu des paramètres climatiques utilisés par les équipes des placements pour évaluer les risques et occasions liés aux changements climatiques.

Nous croyons que les facteurs climatiques, qui génèrent des risques et des occasions, peuvent avoir une forte incidence sur les rendements à long terme ajustés au risque. En développant leurs connaissances, en intégrant les données sur le climat et en conduisant des analyses approfondies, les équipes des placements peuvent repérer les risques et occasions potentiels.

Figure 22 : Paramètres climatiques utilisés pour évaluer les risques et occasions liés aux changements climatiques

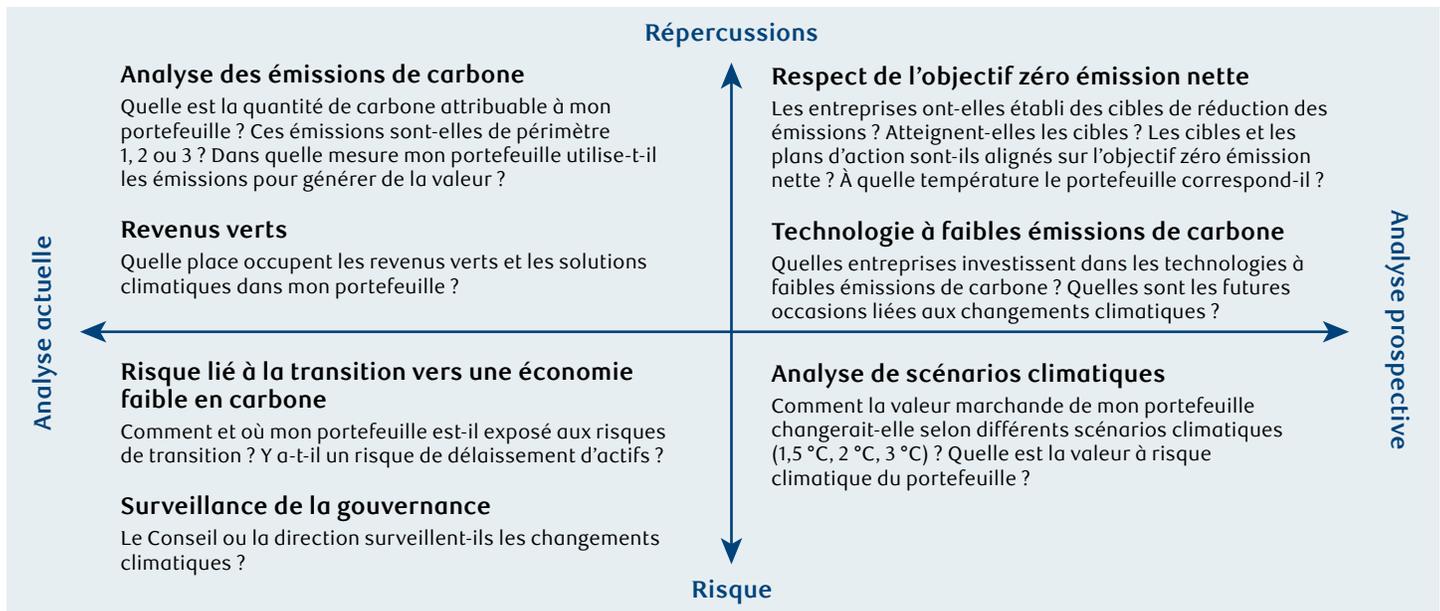


Tableau de bord des changements climatiques RBC GMA

Les équipes des placements évaluent et surveillent en permanence les risques et les occasions liés aux changements climatiques, à l'aide du tableau de bord des changements climatiques RBC GMA. Cet outil de surveillance des risques est fourni chaque trimestre pour plus de 100 stratégies de base d'actions et de titres à revenu fixe.

Le tableau de bord présente une série de mesures climatiques, des renseignements détaillés pour chaque secteur et pour les principaux placements, ainsi que des écarts de valeur. Les données clés figurent dans le sommaire (voir la figure 23). À mesure que de nouvelles données sont disponibles, des mesures et des indications supplémentaires sont ajoutées dans le tableau de bord pour les équipes des placements.

Figure 23 : Exemple de sommaire du tableau de bord des changements climatiques (aux fins d'illustration seulement)

Partie I – Analyse actuelle		
Analyse des émissions de carbone		
Émissions périmètres 1 et 2		
Intensité moyenne pondérée de carbone (teCO ₂ /M\$ de ventes)	Port.	Référ.
Intensité moyenne pondérée de carbone (teCO ₂ /VE avec liq.)	30,7	117,9
	8,6	38,7
Émissions périmètre 3		
Intensité moyenne pondérée de carbone (teCO ₂ /M\$ de ventes)	318	594
Intensité moyenne pondérée de carbone (teCO ₂ /VE avec liq.)	78	230
Part des revenus tirés des combustibles fossiles (%)		
Part des revenus tirés des combustibles fossiles (total)	0,05	1,14
Pétrole et gaz classiques	0,00	0,58
Pétrole et gaz non classiques	0,00	0,37
Extraction de charbon thermique	0,00	0,02
Production d'énergie au charbon thermique	0,05	0,17
Part des revenus verts (%)		
Part des revenus verts (total)	4,08	4,32
Énergie de remplacement	1,00	0,49
Efficacité énergétique	2,58	3,27
Bâtiment durable	0,00	0,31
Prévention de la pollution	0,09	0,16
Conservation de l'eau	0,43	0,10
Risque lié à la transition vers une économie faible en carbone		
Exposition au risque lié à la transition vers une économie faible en carbone (%)	2,8	12,7
Exposition aux occasions liées à la transition vers une économie faible en carbone (%)	7,7	7,0
Gestion de la transition vers une économie faible en carbone (note du premier quartile, en %)	66,1	78,2
Cible de réduction des émissions de carbone (% de respect de la cible)	66,6	62,7

Partie II – Analyse prospective		
Valeur à risque climatique (%)		
Valeur à risque climatique globale		
Scénario de 1,5 °C	Port.	Référ.
Scénario de 2 °C	-4,0	-6,3
Scénario de 3 °C	-3,7	-5,1
	-3,2	-3,8
Scénario de 1,5 °C	Valeur à risque climatique et technologique	1,2, 2,2
	Valeur à risque climatique et politique	-2,1, -4,9
Scénario de 2 °C	Valeur à risque climatique et technologique	0,5, 1,1
	Valeur à risque climatique et politique	-1,1, -2,5
Scénario de 3 °C	Valeur à risque climatique et politique	0,5, 0,1
	Valeur à risque climatique et technologique	-1,1, -0,3
Scénario agressif	Valeur à risque climatique et physique	-3,1, -3,6
Scénario moyen	Valeur à risque climatique et physique	-2,5, -2,9
Respect de l'objectif de température (°C)		
Portefeuille respectant l'objectif de température (°C)	2,1	2,3
Couverture des données climatiques		
Couverture des données (%)	100,0 %	99,7 %

3.2 Gestion des risques liés au climat

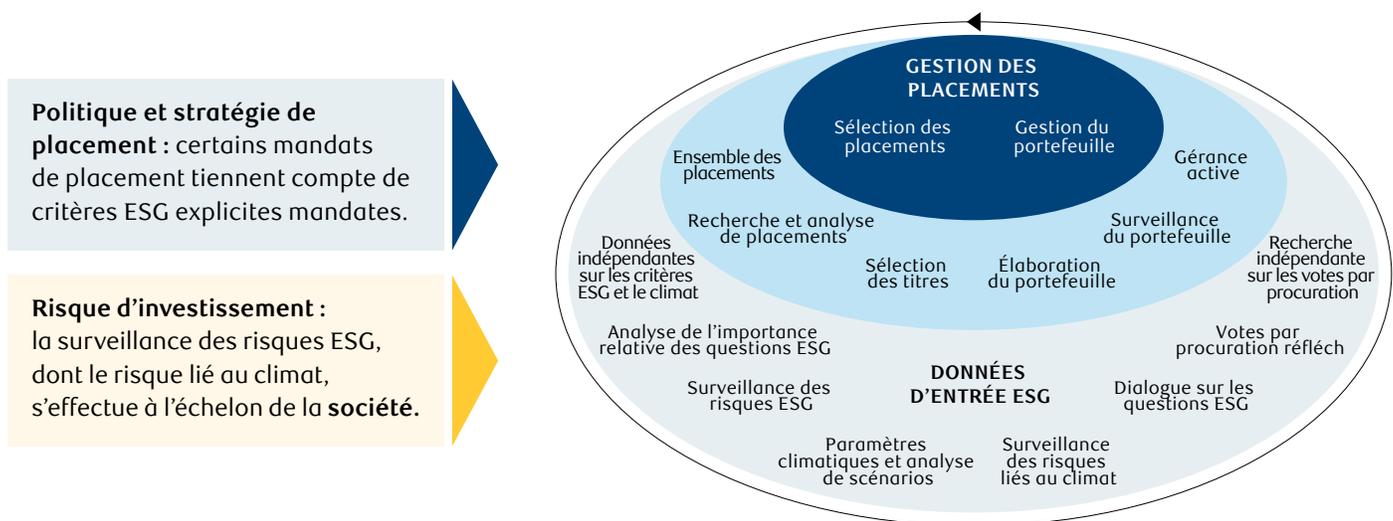
Intégration des critères ESG dans la prise de décisions de placement

Les équipes des placements de RBC GMA accordent la priorité aux critères ESG et aux facteurs de changements climatiques, qui sont considérés comme les plus importants pour chaque décision de placement. La mesure dans laquelle un critère ESG est considéré comme important dépend de l'émetteur, ainsi que des secteurs et des régions où il exerce ses activités, et de la nature de l'instrument de placement. Chaque équipe des placements a son propre processus pour intégrer les

facteurs ESG et en déterminer l'importance, qui repose sur des outils comme le tableau Sustainability Accounting Standards Board (SASB) Materiality Map, de même que sur la recherche et l'expertise internes et externes. L'équipe Gouvernance et investissement responsable conseille les équipes des placements sur leur approche d'intégration et la qualité de cette dernière est revue annuellement. La figure 24 donne un aperçu de la façon dont toutes les équipes des placements de la société intègrent les critères ESG.

Figure 24 : Intégration des critères ESG dans notre approche de placement

Ce diagramme précise le rôle que jouent les grands critères ESG et les activités importantes en matière d'investissement responsable dans les décisions générales prises au cours de notre processus de placement, en complément des approches fondamentales et systématiques de nos équipes des placements.



Gérance active

À titre de gestionnaire d'actifs et de gérant des avoirs de nos clients, RBC GMA utilise la gérance active, notamment le vote par procuration et le dialogue, pour transmettre aux émetteurs nos opinions et nos attentes sur les mesures, les résultats et l'information en matière de climat. Nous maintenons un dialogue actif avec les sociétés et les organismes de réglementation, s'il y a lieu, pour les inciter à adopter des mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ceux-ci, et rendons compte de nos activités et de nos résultats.

En 2021, nos équipes des placements ont mené plus de 1 650 discussions axées sur les facteurs ESG, y compris les changements climatiques⁴⁸. Nous collaborons également avec d'autres investisseurs dans le cadre d'initiatives comme Climate Action 100+, afin de faire connaître nos points de vue et de discuter des occasions et des risques liés aux changements climatiques avec les conseils d'administration et les équipes de direction des sociétés dans lesquelles nous investissons au nom de nos clients.

À titre de gestionnaire d'actifs, il incombe à RBC GMA d'exercer les droits de vote rattachés aux titres des portefeuilles que nous gérons. Nous exerçons les droits de vote par procuration conformément aux [Directives de vote par procuration de RBC GMA](#), que nous révisons et mettons à jour régulièrement à mesure que les meilleures pratiques ESG et celles de gouvernance évoluent. Les directives s'appliquent au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Dans tous les autres marchés, RBC GMA utilise les directives de vote par procuration locales d'une firme de recherche. Dans tous les cas, RBC GMA passe en revue chaque assemblée et chaque proposition pour s'assurer que les votes sont soumis dans l'intérêt de nos clients. Nos directives mentionnent les propositions relatives au climat, que nous évaluons au cas par cas. En général, nous appuyons les propositions qui demandent l'établissement de cibles de réduction des émissions et de plans d'action pour les atteindre, la communication d'information sur les activités de lobbying en matière de climat et des déclarations conformes aux recommandations du GIFCC. Lorsque nous évaluons

⁴⁸ Ce chiffre peut comprendre des cas où nos équipes des placements ont communiqué plusieurs fois avec le même émetteur.

des propositions d'actionnaires liées au climat, nous tenons compte du secteur de l'émetteur et de l'importance des changements climatiques pour cet émetteur, de ses pratiques, politiques et déclarations déjà en place, et de son éventuelle implication dans de récentes controverses liées au climat. Les registres de vote par procuration de tous nos fonds (à l'exception des comptes distincts de clients) sont accessibles au public sur nos sites Web régionaux et sont mis à jour chaque trimestre⁴⁹.

Collaboration et engagement

RBC GMA est d'avis que la collaboration entre investisseurs est essentielle pour faire progresser la lutte contre les changements climatiques et favoriser une transition équitable et ordonnée vers une économie zéro émission nette. C'est pourquoi RBC GMA adhère à des initiatives ayant pour buts d'accroître la connaissance et la compréhension

des enjeux ESG, d'établir les meilleures pratiques pour l'intégration des critères ESG et de privilégier le dialogue avec les émetteurs (voir la figure 25).

En 2021, RBC GMA est devenue l'un des signataires fondateurs de la [Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques](#), comme 35 autres investisseurs institutionnels canadiens. Cette déclaration confirme notre soutien à l'objectif mondial zéro émission nette d'ici 2050 et fait état des mesures que les investisseurs canadiens prendront. RBC GMA est également membre fondateur d'Engagement climatique Canada. Cette nouvelle initiative regroupe des investisseurs et vise à mener un dialogue fondé sur la collaboration avec des sociétés canadiennes responsables d'importantes émissions. Nous continuerons de miser sur la collaboration et l'engagement pour appuyer nos objectifs et nos actions en matière de changements climatiques.

Figure 25 : Initiatives de collaboration sur le climat dont RBC GMA est membre ou signataire⁵⁰

	<p>Association pour l'investissement responsable (AIR)</p>
	<p>RBC GMA est membre de l'Association pour l'investissement responsable (AIR) depuis 2003. L'AIR est l'association professionnelle du secteur de l'investissement responsable au Canada. La chef, Gouvernance et investissement responsable, est vice-présidente du conseil d'administration et présidente du comité de politique de gouvernance de l'AIR.</p>
	<p>Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG)</p>
	<p>RBC GMA est membre de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG) depuis 2003. La CCGG, qui représente les intérêts des investisseurs institutionnels, fait la promotion des bonnes pratiques en matière de gouvernance auprès des sociétés ouvertes canadiennes. En 2021, la chef de l'équipe Gouvernance et investissement responsable siégeait au Comité de politique et un autre membre de cette équipe s'est joint au Comité environnemental et social.</p>
	<p>CDP</p>
	<p>RBC GMA est signataire du CDP, anciennement appelé Carbon Disclosure Project. Le CDP exploite un système mondial de divulgation de données qui permet aux entités de mesurer et de gérer leur impact environnemental, et qui cherche à améliorer la communication des données environnementales. BlueBay est également signataire du CDP.</p>
	<p>Climate Action 100+</p>
	<p>RBC GMA est signataire de l'initiative Climate Action 100+ depuis 2020. Climate Action 100+ est une initiative menée par des investisseurs qui interpelle les plus grandes sociétés émettrices de GES dans le monde (167 au total) afin de les amener à prendre des mesures contre les changements climatiques. En tant que signataire de l'initiative Climate Action 100+, RBC GMA participe à quatre interactions. Celles-ci visaient à encourager les sociétés à prendre des mesures pour réduire les émissions de GES, à accroître la surveillance de la gouvernance des changements climatiques et à améliorer la divulgation de renseignements sur le sujet. BlueBay est également signataire de l'initiative Climate Action 100+.</p>
	<p>Veillez vous reporter à l'Aperçu de la période des votes par procuration de RBC GMA 2021 pour obtenir des exemples de propositions des actionnaires de Climate Action 100+.</p>
	<p>Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques</p>
	<p>RBC GMA est devenue l'un des signataires fondateurs de la Déclaration des investisseurs canadiens sur le climat en 2021. La déclaration indique les mesures que nous, investisseurs institutionnels canadiens, prenons pour appuyer la transition vers une économie zéro émission nette.</p>
	<p>Engagement climatique Canada (ECC)</p>
	<p>RBC GMA est devenue membre fondateur d'ECC en 2021. ECC est une initiative de collaboration entre investisseurs institutionnels et entreprises du Canada en vue de favoriser une transition équitable et ordonnée vers une économie zéro émission nette.</p>
	<p>Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)</p>
	<p>RBC GMA appuie officiellement le GIFCC depuis 2020. Les recommandations formulées par le GIFCC forment un cadre pour la présentation de l'information en vue d'améliorer la communication des occasions et ses risques liés aux changements climatiques. Nous encourageons les émetteurs à communiquer des renseignements conformes aux recommandations du GIFCC et nous faisons de même, depuis 2020. BlueBay appuie également officiellement le GIFCC.</p>

⁴⁹Registres de vote par procuration : [RBC GMA Inc.](#), [Fonds communs de placement RBC GAM \(U.S.\)](#), [RBC Funds \(Lux\)](#)

⁵⁰Pour obtenir la liste complète des initiatives collaboratives, consultez notre site Web, à l'adresse <https://www.rbcgam.com/gir>.



International Corporate Governance Network (ICGN)

RBC GMA est membre de l'International Corporate Governance Network (ICGN) et la chef, Gouvernance et investissement responsable, siège au comité de gouvernance mondiale. La mission de l'ICGN consiste à favoriser des normes efficaces de gouvernance et de gérance des investisseurs afin de promouvoir l'efficacité des marchés et le développement durable des économies de la planète.



Investor Stewardship Group (ISG)

RBC GMA compte parmi les membres fondateurs de l'Investor Stewardship Group (ISG) et siège au conseil d'administration de cet organisme. L'ISG a pour but d'établir des normes de base en matière de gérance des placements pour les investisseurs institutionnels, ainsi que des principes de gouvernance d'entreprise pour les sociétés cotées aux États-Unis.



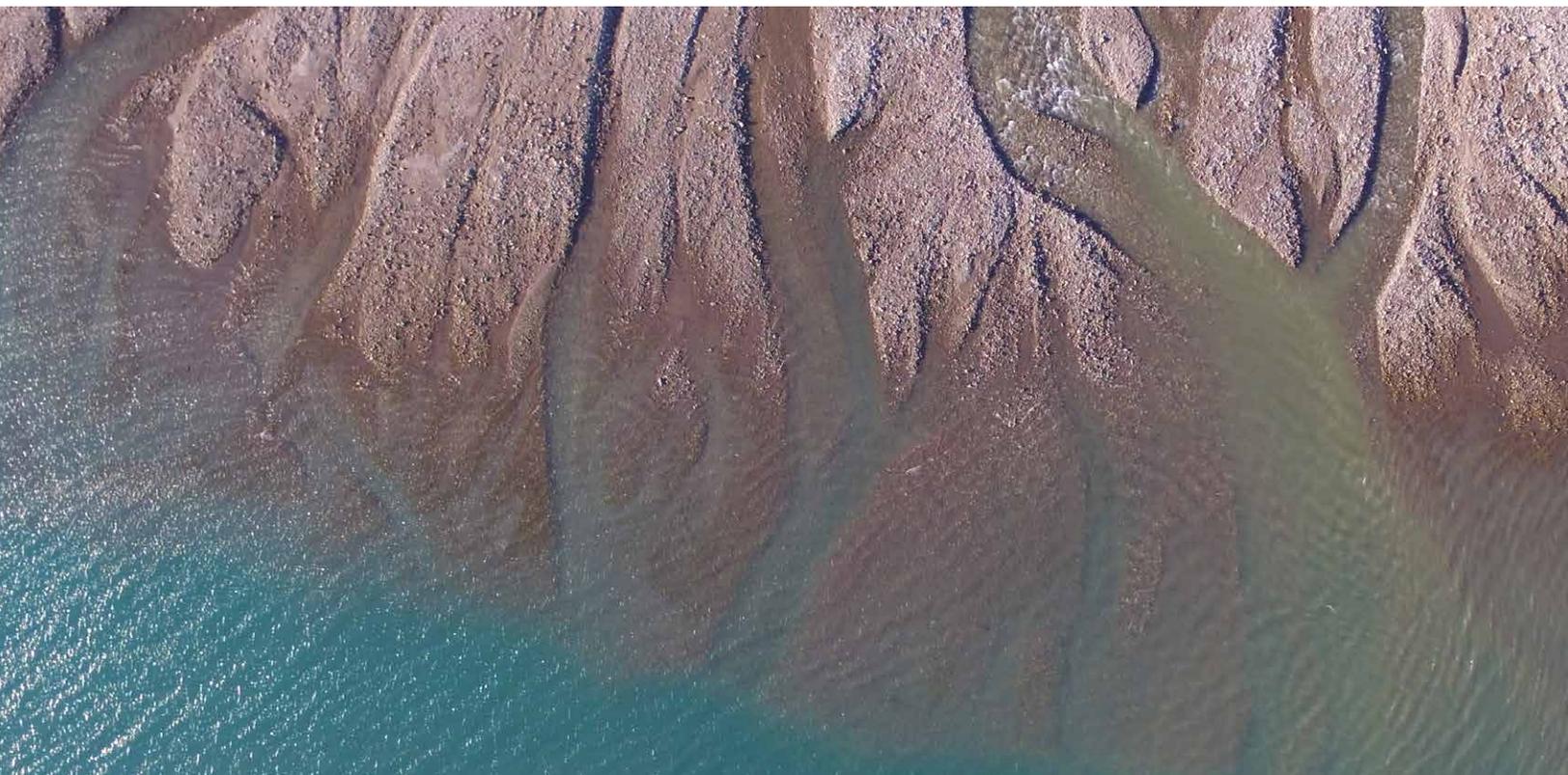
Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies

RBC GMA est signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) depuis 2015. BlueBay Asset Management est signataire des PRI depuis 2013. L'initiative PRI, appuyée par l'ONU, regroupe un réseau d'investisseurs. Elle vise à promouvoir l'investissement durable par l'intégration de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

3.3 Gestion du risque d'investissement et changements climatiques

L'incidence des risques importants liés au climat sur les risques visant le capital est prise en compte dans le cadre de notre processus de gestion du risque d'investissement, comme nous l'avons mentionné plus haut, et elle est intégrée à notre processus global de gestion du risque. L'équipe responsable du risque d'investissement, qui relève du chef des placements, évalue les risques au niveau des entreprises et des portefeuilles. Le Comité de gestion du risque d'investissement de RBC GMA, présidé par le chef des placements, est chargé de surveiller le profil de risque des entreprises, y compris les risques liés aux facteurs ESG et au climat, lorsqu'ils sont importants. L'appétit pour le risque est déterminé par le chef des placements.

Le Comité des stratégies de placement RBC GMA, également présidé par le chef des placements, passe en revue l'évaluation de la conjoncture budgétaire et monétaire mondiale, des prévisions de croissance économique et d'inflation, ainsi que l'orientation prévue des taux d'intérêt, des principales devises, des bénéfices des entreprises et des cours boursiers. À partir de ces prévisions globales, il établit des directives précises pouvant servir à la gestion de portefeuilles. Cela peut inclure les risques ESG, y compris ceux liés aux changements climatiques, s'ils sont importants. Les résultats des délibérations du Comité des stratégies de placement RBC GMA sont publiés tous les trimestres dans [Regard sur les placements mondiaux](#).





4. Paramètres et objectifs

Disclose the metrics and targets used to assess and manage relevant climate-related risks and opportunities.

4.1 Paramètres climatiques

Nous reconnaissons qu'il existe de multiples cadres de divulgation et que les paramètres utilisés pour mesurer les risques et les occasions liés au climat évoluent, comme l'indique le document intitulé [Guidance on Metrics, Targets and Transition Plans du GIFCC](#) (octobre 2021). RBC GMA s'efforce de fournir les paramètres climatiques les plus pertinents, tout en cherchant à s'aligner sur des pratiques exemplaires établies et émergentes. Voir la figure 26.

Nous appuyons pleinement les efforts visant à promouvoir et à normaliser des approches crédibles, complètes et comparables pour quantifier l'incidence des changements climatiques. En tant que membres ou signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (PRI NU), du GIFCC et du SASB, nous continuons de collaborer avec des experts et des investisseurs pour faire progresser ces efforts et mettre en place une approche plus normalisée. Il faudra pour cela prendre des mesures visant l'amélioration de la qualité, de la couverture et de la comparabilité des données, s'entendre sur les méthodes et les paramètres permettant de mesurer l'incidence financière des changements climatiques et parvenir à modéliser les répercussions directes et indirectes complexes des changements climatiques sur les émetteurs (sociétés et États), ainsi que sur les économies et les marchés dans lesquels ils exercent leurs activités.

Figure 26 : Paramètres climatiques⁵¹

		Actions canadiennes		Actions américaines		Actions internationales		Actions de marchés émergents		Actions de l'Asie-Pacifique		Obligations de sociétés canadiennes		Obligations de sociétés américaines		Obligations internationales de sociétés ⁵²	
		Port.	Référ.	Port.	Référ.	Port.	Référ.	Port.	Référ.	Port.	Référ.	Port.	Référ.	Port.	Référ.	Port.	Référ.
Couverture des données		98 %	99 %	97 %	98 %	99 %	97 %	77 %	87 %	88 %	94 %	73 %	80 %	82 %	87 %	54 %	67 %
ASG du champ d'application de l'analyse (G\$ US)		60,7	-	63,4	-	24,0	-	2,9	-	25,7	-	47,3	-	26,4	-	10,5	-
Analyse des émissions de carbone	Intensité moyenne pondérée de carbone (teCO ₂ /M\$ de revenu)	345,8	311,0	91,2	128,1	97,6	110,0	34,7	409,6	88,7	193,5	258,0	227,1	265,5	323,6	Chiffres non fournis en raison d'une faible couverture des données	
	Intensité moyenne pondérée de carbone (teCO ₂ /VE avec liq.)	95,3	83,6	24,7	32,7	31,2	56,3	18,7	261,9	33,4	77,3	46,4	37,1	60,9	44,0		
	Émissions de carbone/M\$ investis (teCO ₂ /M\$ investis)	91,9	82,1	25,2	33,3	31,6	58,1	22,8	295,8	37,6	82,3	59,9	81,0	71,6	50,0		
	Émissions décollant d'activités de prêt (teCO ₂)	5,46	S. O.	1,55	S. O.	0,75	S. O.	0,05	S. O.	0,85	S. O.	2,06	S. O.	1,55	S. O.		
Respect de l'objectif zéro émission nette	% des ASG investis dans des sociétés ayant objectifs SBTi vérifiés	7 %	7 %	26 %	27 %	39 %	43 %	0 %	4 %	6 %	11 %	2 %	3 %	16 %	17 %	7 %	13 %
	% des ASG conformes à une hausse de température prévue de moins de 2 °C	44 %	45 %	57 %	58 %	53 %	52 %	63 %	35 %	39 %	40 %	34 %	42 %	39 %	44 %	23 %	34 %
	Hausse de température prévue (°C)	4,0 °	4,2 °	2,5 °	2,6 °	2,1 °	2,6 °	1,8 °	4,9 °	2,6 °	3,0 °	4,0 °	4,2 °	2,9 °	3,0 °	Chiffres non fournis en raison d'une faible couverture des données	
Analyse de scénarios climatiques	Valeur à risque climatique globale (%), carboneutralité d'ici 2050	-11 %	-10 %	-5 %	-7 %	-9 %	-10 %	-5 %	-23 %	-7 %	-11 %	-5 %	-6 %	-10 %	-9 %	Chiffres non fournis en raison d'une faible couverture des données	
	Valeur à risque climatique globale (%), transition désordonnée vers la carboneutralité	-37 %	-37 %	-16 %	-17 %	-27 %	-22 %	-14 %	-47 %	-13 %	-18 %	-17 %	-20 %	-24 %	-21 %		
	Valeur à risque climatique globale (%), sous 2 °C	-5 %	-5 %	-4 %	-4 %	-7 %	-7 %	-4 %	-11 %	-5 %	-9 %	-3 %	-3 %	-6 %	-6 %		
	Valeur à risque climatique globale (%), transition retardée	-24 %	-23 %	-11 %	-13 %	-20 %	-19 %	-8 %	-34 %	-9 %	-13 %	-11 %	-12 %	-18 %	-16 %		
	Valeur à risque climatique globale (%), CDN	-4 %	-4 %	-3 %	-4 %	-7 %	-7 %	-4 %	-8 %	-5 %	-9 %	-3 %	-3 %	-5 %	-5 %		

4.2 Activités à zéro émission nette

Le rendement, les objectifs et la communication d'information en matière d'émissions de GES attribuables à l'exploitation sont établis dans le cadre du programme de lutte contre les changements climatiques de RBC⁵³. En 2017, RBC est devenue une entreprise carboneutre et s'est engagée à atteindre chaque année un bilan carbone nul dans le cadre de ses activités mondiales, y compris RBC GMA⁵⁴. Pour ce faire, elle a mis en place des programmes de réduction de la consommation d'énergie et des émissions dans son réseau de propriétés et son infrastructure de la technologie de l'information. Elle a aussi acheté de l'énergie renouvelable en vertu d'une convention d'achat d'énergie, et s'est procuré des crédits d'énergie renouvelable et des titres compensatoires en

carbone de grande qualité pour compenser les émissions que RBC ne peut éliminer. Chaque année, RBC vise à être moins dépendante des titres compensatoires climatiques. Pour y arriver, elle s'est fixé deux grands objectifs dans le cadre de sa stratégie zéro émission nette dans l'exercice de ses activités : d'ici 2025, réduire de 70 % la valeur absolue de ses émissions de GES par rapport à l'année de référence 2018 et faire en sorte que 100 % de son approvisionnement en électricité provienne de sources renouvelables et non émettrices de GES.

⁵¹ Données provenant des paramètres du changement climatique ESG MSCI, décembre 2021, MSCI®, et de sociétés ayant des cibles SBTi, en date du 25 janvier 2022.

⁵² La couverture des données ESG pour les titres à revenu fixe demeure faible pour l'ensemble des régions. Donc, la couverture des données pour les portefeuilles d'obligations de sociétés est insuffisante. Comme le calcul de l'intensité moyenne pondérée des émissions de carbone et de la hausse de température prévue au niveau du portefeuille lorsque la couverture des données est faible peut fausser les résultats, nous avons appliqué dans le présent rapport un seuil minimal de couverture des données de 65 % pour la publication de résultats. Des paramètres climatiques qui ne nécessitent aucune pondération des actifs sous-jacents (p. ex., le % des ASG investis dans des sociétés ayant des cibles SBTi) sont inclus, mais ils pourraient traduire une sous-représentation attribuable à une faible couverture des données.

⁵³ Voir [Stratégie climatique RBC](#)

⁵⁴ BlueBay n'est pas visée actuellement par cet engagement. Elle le sera d'ici la fin de 2022.

Chaque année depuis 2003, RBC fait rapport sur les principaux paramètres de performance liés au climat et publie notamment des données pluriannuelles conformément au Protocole des GES. RBC reçoit une certification indépendante de portée limitée quant aux paramètres climatiques suivants : émissions de périmètre 1 et 2, émissions de périmètre 3 (déplacements d'affaires), émissions de GES liées à la consommation d'énergie, réduction d'émissions de GES liée aux achats d'énergie verte et crédits carbone achetés. RBC inclut les émissions de GES sur le plan opérationnel de RBC GMA dans sa divulgation des émissions⁵⁵.

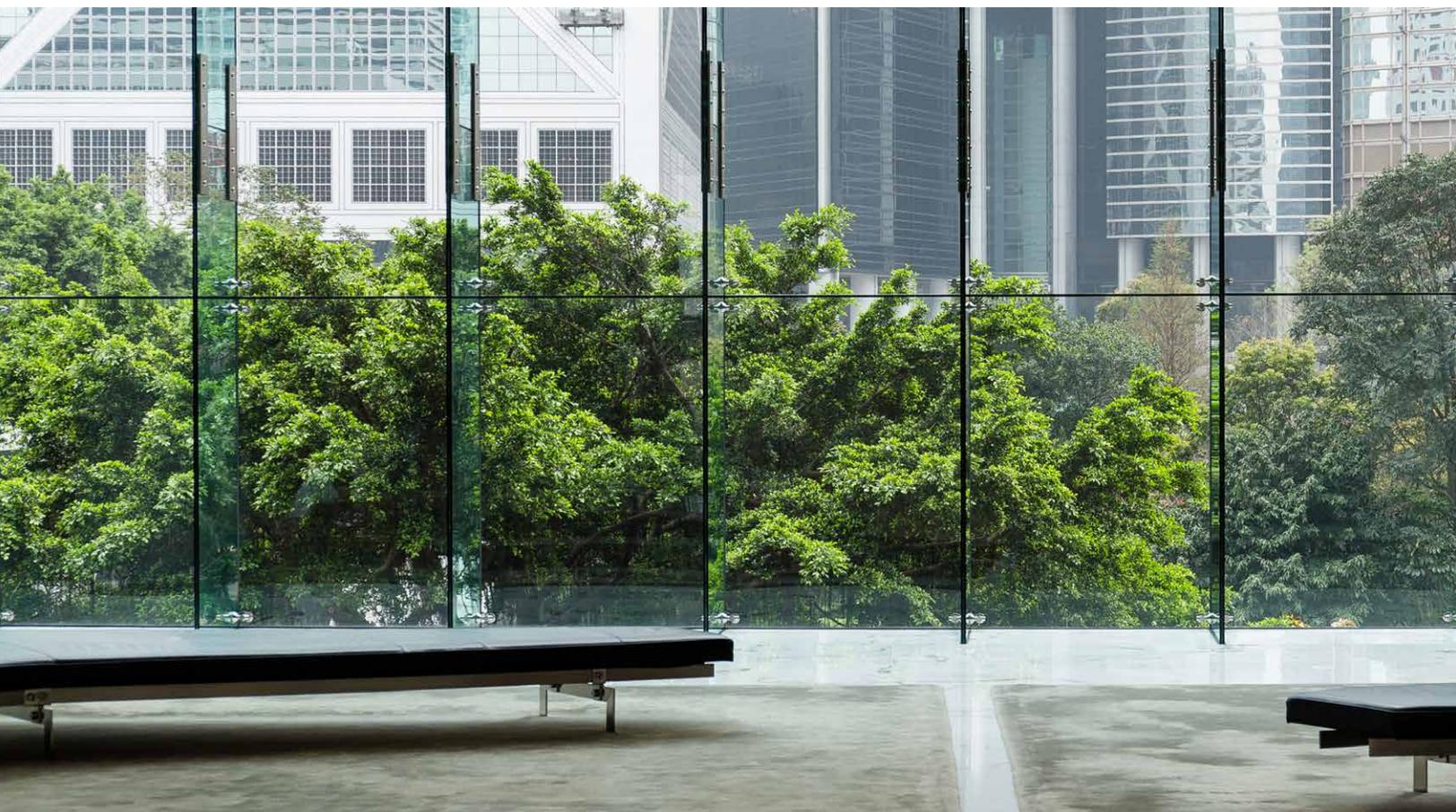
RBC GMA atteint chaque année un bilan de zéro émission nette dans l'exercice de ses activités mondiales.

4.3 Objectifs liés au climat

Les documents [Notre ambition de carboneutralité](#) et [Notre approche des changements climatiques](#) décrivent les engagements et les mesures que nous prenons pour tenir compte des risques et occasions liés au climat. Ils mentionnent notamment nos activités à zéro émission nette, nos objectifs et nos engagements liés à notre approche de placement et à une divulgation transparente.

RBC GMA peut inclure des cibles liées au climat pour des stratégies précises, et la société mène des analyses des émissions, du respect de l'objectif zéro émission nette et de scénarios liés au climat pour plus de 100 stratégies de base. Les facteurs à prendre en considération au moment d'établir des objectifs liés au climat sont les suivants : limites quant à la qualité et à la couverture de données sur le climat, méthodes d'établissement d'objectifs climatiques au niveau des portefeuilles qui font encore l'objet de consultations publiques et harmonisation d'objectifs climatiques au niveau des portefeuilles avec notre devoir fiduciaire à l'égard des clients. RBC GMA continuera de mesurer, de surveiller et de divulguer annuellement l'intensité des émissions de carbone et l'alignement de ses actifs sous gestion sur l'objectif zéro émission nette. Toutes nos équipes mondiales des placements intègrent quotidiennement d'importants facteurs liés au climat dans leurs processus décisionnels. De plus, nous nous concentrons sur la prestation de solutions nouvelles et étendues qui répondent aux objectifs climatiques des clients. RBC GMA s'engage à revoir son approche et à la mettre à jour s'il y a lieu.

⁵⁵Rapport GIFCC RBC 2021





Ce que l'avenir nous réserve

Au cours de 2022, RBC GMA continuera d'assurer la transparence en ce qui a trait aux répercussions des changements climatiques, d'intégrer les considérations liées aux changements climatiques à son approche de placement, d'employer une gestion active et de collaborer avec les investisseurs et les émetteurs pour faire progresser l'objectif mondial d'atteindre zéro émission nette d'ici 2050. Nous croyons que cette approche est conforme à notre devoir fiduciaire et nous aidera à offrir de bons rendements à long terme à nos clients.

Alors que nous continuerons de mettre en œuvre [Notre ambition de carboneutralité](#) et [Notre approche des changements climatiques](#) au cours de la prochaine année, nous poursuivrons nos travaux pour ce qui suit :



Concrétiser notre ambition zéro émission nette

Nous mettrons l'accent sur l'amélioration de notre capacité à mesurer, à surveiller et à divulguer l'harmonisation des émetteurs avec l'objectif zéro émission nette, conformément aux nouvelles normes et meilleures pratiques.



Explorer des voies de transition

Nous continuerons d'explorer des voies de transition vers zéro émission nette en étendant la portée de notre programme d'analyse de scénarios liés au climat et des outils et ressources mis à la disposition des équipes des placements.



Mener des recherches et des analyses sur le climat

Nous renforcerons nos capacités de recherche et d'analyse sur le climat afin de poursuivre l'intégration de facteurs liés aux changements climatiques dans notre approche de placement.



Solutions climatiques et engagement clientèle

Nous collaborerons avec les clients pour étendre la portée des solutions liées au climat qui leur sont offertes et nous continuerons de leur offrir des conseils et de divulguer des renseignements qui répondent à leurs besoins et tiennent compte des meilleures pratiques émergentes.

RBC Gestion mondiale d'actifs

MSCI ESG Research LLC, ses sociétés affiliées et toute autre partie qui participe à la compilation, au calcul ou à la création d'information (les « parties ESG ») ne donnent aucune garantie ou ne font aucune déclaration expresse ou implicite, et n'ont aucune responsabilité de quelque nature que ce soit en ce qui concerne les renseignements fournis par les parties ESG et contenus dans le présent rapport (les « renseignements »). Les renseignements ne peuvent pas être redistribués ou utilisés comme base pour d'autres indices, titres ou produits financiers. Le présent rapport n'est ni approuvé, ni appuyé, ni examiné, ni produit par les parties ESG. Aucun des renseignements ne constitue un conseil de placement ou une recommandation visant à prendre (ou à s'abstenir de prendre) une quelconque décision de placement et ne peut être considéré comme tel.

Le présent document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) à titre indicatif seulement. Il ne peut être ni reproduit, ni distribué, ni publié sans le consentement écrit préalable de RBC GMA ou de ses entités affiliées mentionnées dans les présentes. Le présent document ne constitue pas une offre d'achat ou de vente ou la sollicitation d'achat ou de vente de titres, de produits ou de services dans aucun territoire. **Il n'a pas non plus pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement** à de tels conseils. Ce document ne peut pas être distribué aux investisseurs résidant dans les territoires où une telle distribution est interdite.

RRBC GMA est la division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC) qui regroupe RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited, RBC Global Asset Management (Asia) Limited et BlueBay Asset Management LLP, qui sont des filiales distinctes, mais affiliées de RBC.

Au Canada, ce document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (y compris par PH&N Institutionnel), qui est régie par chaque commission provinciale ou territoriale des valeurs mobilières auprès de qui elle est inscrite. Aux États-Unis, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., un conseiller en placement agréé par le gouvernement fédéral. En Europe, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (UK) Limited, qui est agréée et régie par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. En Asie, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (Asia) Limited, qui est inscrite auprès de la Securities and Futures Commission (SFC) de Hong Kong.

Vous trouverez des précisions sur RBC GMA au www.rbcgam.com.

Ce document n'a pas été revu par une autorité en valeurs mobilières ou toute autre autorité de réglementation et n'est inscrit auprès d'aucune d'entre elles. Il peut, s'il est approprié et permis de le faire, être distribué par les entités susmentionnées dans leur territoire respectif.

Tout renseignement prospectif sur les placements ou l'économie contenu dans le présent document a été obtenu par RBC GMA auprès de plusieurs sources. Les renseignements obtenus de tiers sont jugés fiables, mais ni RBC GMA, ni ses sociétés affiliées, ni aucune autre personne n'en garantissent explicitement ou implicitement l'exactitude, l'intégralité ou la pertinence. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des omissions relatives à ces renseignements.

Les opinions contenues dans le présent document reflètent le jugement et le leadership éclairé de RBC GMA, et peuvent changer à tout moment. Ces opinions sont données à titre indicatif seulement et ne visent pas à fournir des conseils financiers ou liés aux placements et ne doivent pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA n'est pas tenue de mettre à jour ces opinions.

RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier ces renseignements, ou de cesser de les publier.

Les rendements antérieurs ne sont pas garants des résultats futurs. Comme toutes les stratégies de placement, celle-ci comporte un risque de perdre la totalité ou une partie du montant investi. Les rendements estimatifs indiqués, le cas échéant, sont présentés à titre indicatif seulement et ne constituent en aucun cas des prévisions. Les rendements réels pourraient être supérieurs ou inférieurs à ceux indiqués, et pourraient varier considérablement, surtout à court terme. Il est impossible d'investir directement dans un indice.

Certains énoncés contenus dans ce document peuvent être considérés comme étant des énoncés prospectifs, lesquels expriment des attentes ou des prévisions actuelles à l'égard de résultats ou d'événements futurs. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de rendements ou d'événements futurs et comportent des risques et des incertitudes. Il convient de ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de ceux qui y sont indiqués en raison de divers facteurs. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à prendre en compte attentivement tous les facteurs pertinents.

Bien que les fournisseurs de renseignements de RBC Gestion mondiale d'actifs, notamment, sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « parties ESG »), obtiennent des renseignements (les « renseignements ») auprès de sources qu'ils jugent fiables, aucune des parties ESG ne garantit le caractère original, l'exactitude ou l'intégralité des données contenues dans le présent document et décline toute responsabilité expresse ou implicite, y compris celle touchant la qualité marchande desdites données, ou leur convenance à une fin particulière. Les renseignements ne peuvent être utilisés qu'à des fins internes. Ils ne peuvent pas être reproduits ou redistribués sous quelque forme que ce soit et ne peuvent pas être utilisés comme base ou composante d'un instrument financier, d'un produit ou d'un indice. De plus, par lui-même, aucun renseignement ne peut être utilisé pour déterminer quels titres peuvent être achetés ou vendus, ni à quel moment ils peuvent être achetés ou vendus. Aucune des parties ESG ne peut être tenue responsable de toute erreur ou omission liée aux données contenues dans le présent document, ni de dommages directs, indirects, particuliers, punitifs, actuels ou éventuels, ou autres (y compris tout manque à gagner), même si la possibilité qu'ils se présentent leur avait été signalée.

® / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. © RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. 2022.